

PAR COURRIEL

Le 19 février 2024

DEMANDEUR

N/Réf. : 202401-58

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 29 janvier 2024.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous remarquerez que nous avons soustrait des renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). En effet, nous avons retranché les renseignements confidentiels au sens des articles 37, 53 et 54 de cette loi.

La recherche a également permis de repérer des documents en lien avec votre demande. Toutefois, nous vous informons que ces documents ne sont pas accessibles suivant les articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Théroux-Lemay

p. j. : 3

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 7: LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN
RELÈVE EN 2022-2023, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Sujet	Liste des fournisseurs	Coût global (k\$)
Votre avis sur le Bureau de coordination des droits	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Sondage sur la satisfaction des participants aux processus participatifs du ministère des Ressources naturelles et des Forêts	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Mesure de la satisfaction de l'accompagnement fourni aux municipalités régionales de comtés délégués	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Sondage de satisfaction : Évènement Québec Mines + Énergie 2022	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Sondage de satisfaction : Évènement Québec Mines + Énergie 2022 - volet Découverte	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Atelier pour l'amélioration des produits et des services de Géologie Québec	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Projet de création d'un pôle d'expertise en information géospatiale: diagnostic des activités gouvernementales	Segma Recherche	32,8
Projet de création d'un pôle d'expertise en information géospatiale: diagnostic des activités gouvernementales	Segma Recherche	49,2
Programme d'investissement dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Évaluation du taux de satisfaction de la clientèle accompagnée 2021-2022	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Questionnaire sur les retombées obtenues lors d'un projet soutenu par la mesure d'accompagnement et de soutien technique destinée aux entreprises forestières québécoises (MASTE)	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région de la Côte-Nord	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région du Nord-du-Québec	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 7: LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN
RELÈVE EN 2022-2023, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Sujet	Liste des fournisseurs	Coût global (k\$)
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région de la Mauricie	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation du plan d'aménagement forestier intégré tactique 2023-2028 de la région de l'Estrie	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région de Lanaudière	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région de l'Outaouais	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région des Laurentides – Secteur Sud	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région des Laurentides – Secteur Nord	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région de l'Abitibi-Témiscamingue	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région de la Capitale-Nationale	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2023-2028 de la région du Bas-Saint-Laurent	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Consultation du plan d'aménagement forestier intégré tactique 2023-2028 de la région de Chaudière-Appalaches	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
La rétention au sein de la DGRI, on veut vous entendre !	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 7: LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN
RELÈVE EN 2022-2023, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Sujet	Liste des fournisseurs	Coût global (k\$)
Sondage sur les habitudes de travail en géomatique	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Sondage intégration sur l'utilisation des produits du 5 ^e inventaire écoforestier du Québec méridional (IEQM), de l'imagerie et du LiDAR	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Sondage de satisfaction de la clientèle ayant bénéficié d'un accompagnement du MRNF pour des projets de développement de l'industrie des produits forestiers	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Mesure de la satisfaction de l'accompagnement des MRC délégataires	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Taux de satisfaction des promoteurs et des acteurs locaux à l'égard de l'accompagnement pour l'acceptabilité sociale des projets de mise en valeur des ressources naturelles afin d'identifier les aspects sur lesquels des améliorations peuvent être apportées pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de cette clientèle	Aucun - Interne (outil de sondage en ligne)	-
Notoriété d'initiatives de sensibilisation forestières et fauniques et amélioration de la connaissance à l'égard de l'utilisation de la forêt et de la faune	Stratégie organisation et méthode SOM inc.	2,8

Statistiques rapides

Questionnaire 696345 'Sondage sur la satisfaction des participants aux processus participatifs du MRNF'

Résultats

Questionnaire 696345

Nombre d'enregistrement(s) pour cette requête :	146
Nombre total d'enregistrements pour ce questionnaire :	146
Pourcentage du total :	100.00%

Résumé pour Q1

1. Dans quelle région se situe la TLGIRT à laquelle vous participez?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Bas-Saint-Laurent (SQ001)	13	8.90%
Saguenay-Lac-Saint-Jean (SQ002)	15	10.27%
Capitale-Nationale (SQ003)	10	6.85%
Mauricie (SQ004)	8	5.48%
Estrie (SQ005)	7	4.79%
Outaouais (SQ007)	11	7.53%
Abitibi-Témiscamingue (SQ008)	18	12.33%
Côte-Nord (SQ009)	8	5.48%
Nord-du-Québec (SQ010)	20	13.70%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (SQ011)	11	7.53%
Chaudière-Appalaches (SQ012)	8	5.48%
Lanaudière (SQ014)	8	5.48%
Laurentides (SQ015)	11	7.53%
Montréal (SQ016)	0	0.00%

Résumé pour Q2

2. Participez-vous à plus d'une TLGIRT?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui — mais dans d'une même région (A1)	38	26.03%
Oui — dans des régions différentes (A2)	29	19.86%
Non (A3)	79	54.11%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q3

3. Quelle situation correspond le mieux à votre situation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Je suis un participant habituel (p. ex., représentant principal d'un groupe). (A1)	126	86.30%
Je suis un participant occasionnel (p. ex., substitut, assiste à l'occasion à titre d'expert ou sur invitation). (A2)	20	13.70%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q4

4. Quel est votre groupe d'appartenance?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Milieu municipal (A1)	22	15.07%
Groupe environnemental (A2)	21	14.38%
Territoire faunique structuré (A3)	21	14.38%
Industrie (A4)	31	21.23%
Milieu scientifique (A5)	3	2.05%
Organisme gouvernemental (A6)	5	3.42%
Domaine des produits forestiers non ligneux (A7)	4	2.74%
Communautés autochtones (A8)	6	4.11%
Autre (A9)	33	22.60%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q5

5. Depuis combien d'années participez-vous à une table?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Moins de 2 ans (A1)	41	28.08%
De 2 à 5 ans (A2)	32	21.92%
De 5 à 10 ans (A3)	31	21.23%
Plus de 10 ans (A4)	42	28.77%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q6(SQ001)[Le processus participatif est efficace et bien structuré.]

6. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	65	44.52%
Partiellement en accord (A2)	51	34.93%
Partiellement en désaccord (A3)	15	10.27%
En désaccord (A4)	14	9.59%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	1	0.68%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q6(SQ002)[La façon dont les membres peuvent intervenir à la table a été clairement présentée et était connue de tous.]

6. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	100	68.49%
Partiellement en accord (A2)	39	26.71%
Partiellement en désaccord (A3)	3	2.05%
En désaccord (A4)	3	2.05%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	1	0.68%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q6(SQ003)[Le processus participatif est assez flexible pour permettre des modifications au fonctionnement de la table.]

6. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	54	36.99%
Partiellement en accord (A2)	58	39.73%
Partiellement en désaccord (A3)	20	13.70%
En désaccord (A4)	10	6.85%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	4	2.74%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q6(SQ004)[Le processus de participation est neutre et indépendant.]

6. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	53	36.30%
Partiellement en accord (A2)	45	30.82%
Partiellement en désaccord (A3)	25	17.12%
En désaccord (A4)	21	14.38%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	2	1.37%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q6(SQ005)[Le nombre de rencontres par année est adéquat pour faire cheminer la table.]

6. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	74	50.68%
Partiellement en accord (A2)	41	28.08%
Partiellement en désaccord (A3)	18	12.33%
En désaccord (A4)	7	4.79%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	6	4.11%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q7(SQ001)[Tous les participants ont une chance égale d'influencer les discussions et les décisions.]

7. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	63	43.15%
Partiellement en accord (A2)	42	28.77%
Partiellement en désaccord (A3)	20	13.70%
En désaccord (A4)	20	13.70%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	1	0.68%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q7(SQ002)[Les échanges et les discussions à la table se déroulent généralement de façon conviviale et respectueuse.]

7. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	100	68.49%
Partiellement en accord (A2)	36	24.66%
Partiellement en désaccord (A3)	8	5.48%
En désaccord (A4)	1	0.68%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	1	0.68%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q7(SQ003)[Les discussions sont encouragées au sein de la table.]

7. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	88	60.27%
Partiellement en accord (A2)	45	30.82%
Partiellement en désaccord (A3)	11	7.53%
En désaccord (A4)	1	0.68%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	1	0.68%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q7(SQ004)[J'ai suffisamment d'occasions pour exprimer mon opinion au sein du groupe.]

7. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	102	69.86%
Partiellement en accord (A2)	33	22.60%
Partiellement en désaccord (A3)	9	6.16%
En désaccord (A4)	1	0.68%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	1	0.68%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q8(SQ001)[L'information et les connaissances présentées à la table permettent de prendre des décisions éclairées.]

8. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	53	36.30%
Partiellement en accord (A2)	56	38.36%
Partiellement en désaccord (A3)	19	13.01%
En désaccord (A4)	15	10.27%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	3	2.05%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q8(SQ002)[Des personnes-ressources répondent aux questions que je soulève concernant l'aménagement des forêts.]

8. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	78	53.42%
Partiellement en accord (A2)	43	29.45%
Partiellement en désaccord (A3)	16	10.96%
En désaccord (A4)	3	2.05%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	6	4.11%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q8(SQ003)[Je reçois suffisamment d'information dans le cadre de ma participation à la table pour me permettre de contribuer aux discussions.]

8. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	77	52.74%
Partiellement en accord (A2)	45	30.82%
Partiellement en désaccord (A3)	14	9.59%
En désaccord (A4)	9	6.16%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	1	0.68%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q9

9. Comment évaluez-vous votre maîtrise du document des règles de fonctionnement de votre TLGIRT?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Vous ignorez son existence. (A1)	5	3.42%
Vous en avez entendu parler, mais sans vraiment savoir en quoi il consiste. (A2)	11	7.53%
Vous savez vaguement ce qu'il contient et penseriez à vous y référer au besoin au sujet des activités de la table. (A3)	70	47.95%
Vous le connaissez bien et l'utilisez à l'occasion. (A4)	51	34.93%
Vous le connaissez très bien et l'utilisez régulièrement. (A5)	9	6.16%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q10

10. Comment évaluez-vous votre maîtrise du Guide de la table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Vous ignorez son existence. (A1)	24	16.44%
Vous en avez entendu parler, mais sans vraiment savoir en quoi il consiste. (A2)	25	17.12%
Vous savez vaguement ce qu'il contient et penseriez à vous y référer au besoin au sujet des activités de la table. (A3)	67	45.89%
Vous le connaissez bien et l'utilisez à l'occasion. (A4)	22	15.07%
Vous le connaissez très bien et l'utilisez régulièrement. (A5)	8	5.48%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q11

11. Si des aspects quant au partage de l'information devaient être bonifiés, quelles seraient vos recommandations?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	54	36.99%
S. O.	92	63.01%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
193	Aucun pour le moment
195	Le coordonnateur fait très bien le partage de l'information. Il a rien à rajouter.
197	Rien à recommander
199	présent qu,a deux réunion jusqu a maintenant difficile de bien répondre
207	Uniformisation et simplification des acronymes!
213	Des cartes PDF. L'expertise de gérer des shapefiles est relative au sein de l'organisation. Alors parfois nous n'avons pas une compréhension claire des secteurs qui sont abordés. Nous aimerions avoir recours, lorsque possible à des cartes ainsi que des données pour faire rapidement un survol ou un positionnement rapide. Le manque de temps et de ressource fait que notre participation est variable e de qualité variable selon notre capacité de nous préparer et de comprendre rapidement certaines situations.
214	Information needs to be more available in English. This does not happen often enough, at times we get reports (example) in French with a summary in English. Not sufficient.
215	Il devrait y avoir une rencontre, ou une documentation d'accueil prévue pour les nouveaux participants, afin de leur faire comprendre les règles de fonctionnement, les processus participatifs et la fa, on dont il peuvent intervenir. La vulgarisation devrait toujours être au coeur des préoccupation des intervenants, en particulier les ingénieurs forestiers du MRNF, mais aussi de tous les intervenants, afin de permettre une meilleure compréhension des éléments présentés afin de ne pas exclure les participants qui ne possèdent pas le vocabulaire technique.
217	Je sais où trouver l'information sur le site web au besoin.
227	Départ de la coordonnatrice qui a amené du flottement bien récupéré par la MRC 53-54 Beaucoup d'information, difficulté avec les terminologie (je suis substitut, le membre régulier ne participe pas car il est souvent perdu avec la terminologie). J'aime avoir la possibilité de voir les prescriptions sylvicoles pour réaliser mes commentaires Problème avec le sondage car les acériculteur ne font pas partie de la consultation, après avoir relu, j'ai vu PFNL qui représentent probablement l'acériculture. Je suis certain que la plupart des participants acéricoles ne se sont pas retrouvés dans ce groupe. Aussi, 53-54 nous désirons des réunions régulières avec le MRNF en dehors du cadre des TGIRT. Nous sommes très satisfaits de ce que 53-54 et son équipe ont mis en place.
229	Actuellement tout va très bien, les échanges sont amicaux, et respectueux des idées des participants.
233	j'aimerais cela
236	Rendre l'aspect formation et information plus accessible au autres acteurs concernés par les terres publiques. Plus il y a de personnes informés plus l'information circule et permet une meilleur compréhension du milieu.
237	Rendre l'aspect formation et information plus accessible aux autres acteurs concernés par les terres publiques. Plus il y a des personnes informées plus l'information circule et permet une meilleur compréhension du milieu.
238	Un site Internet plus approprié pour diffuser l'information, peut-être sur une page gouvernementale où l'on pourrait retrouver l'ensemble des TGIRT, simplement en cliquant sur l'UG correspondant on aurait rapidement accès aux informations qui peuvent être diffusés au grand public, ou encore en entrant un code, on pourrait avoir accès aux documents de travail de la Table.
239	Tout se fait par courriel. Il y aurait avantage à regrouper les documents et à les diffuser à toutes les tables. Cette page du site du gouvernement pourrait être bonifiée. https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/planification-

	forestiere/participer
245	Une formation sur comment aller chercher l'information sur la façon d'aller chercher les documents serait appropriée. Il y a souvent de nouveaux membres.
249	Avoir moins d'acronymes pour que les gens de tout les jours sois moins mêlés.
252	Les choix sont rarement chiffrés, les conséquences moyen et long terme ne résultent pas d'une analyse formelle.
264	Aucune
266	j'aimerais fonctionner en sous-comité pour mieux comprendre comment l'information partagée a une influence sur mes activités.
269	faire venir des organisations qui ont le temps et l'argent pour y siégé adéquatement, les rémunérer même, les organisme environnementaux ne peuvent suivre tout ce qui passe sur ces tables,
275	Adapter le niveau d'information car il y du roulement au niveau des membres et tout le monde ne part pas avec les mêmes bases et le même niveau de connaissance de la forêt, sa gestion et les termes techniques utilisés.
276	Il faut mieux vulgariser et présenter des informations claires. Tous les membres ne partent pas avec le même bagage de connaissance.
281	Le Ministère refuse de partager les études d'impacts du Forestier en chef.
283	Une plus grande vulgarisation du jargon forestier est nécessaire pour aider les gens qui sont moins familier avec celui-ci.
287	Avoir une seule table par unité de gestion pour facilité la participation aux membres récurrent qui doivent se présenter 4 fois pour dire la même chose.
291	Lâcher les rencontre virtuel
315	J aimerais avoir plus d informations par certaines personnes sur le comité et non être en mode défensif ou d interrogation Dans certaines situations
320	Aucune, cela me va comme c'est là.
323	Formation de base pour les participants
328	Info translated to english
333	Faire plus de suivis des dossiers, envoyer davantage d'informations et de mise en contexte des documents
336	La majorité des présentations sont réalisées avec des termes très techniques et dans un format trop standardisé. Il serait intéressant qu'elles soient davantage vulgarisées pour une meilleure compréhension de tous les intervenants. Les présentateurs devraient avoir une plus grande latitude pour s'exprimer et répondre aux questions des membres de la table.
338	Difficile dit répondre pour instant car assister a deux réunion jusqu'à présent
342	Le fonctionnement de la TRGIRO était meilleur et plus favorable aux échanges avant le changement de notre coordonnateur. Maintenant, nous sommes seulement encouragés à écouter des présentations.
345	Inclusions et la présentation des membres autour de la table pourrait etre aidant.... en ayant si peu de rencontre par année, il est difficile de comprendre ce que l'on attend de nous.... En toute franchise, on m'a dit que je devais y etre sans jamais vraiment m'expliquer ce en quoi mon role consistait....
349	On reçoit beaucoup d'informations sur tout ce qui concerne la récolte de bois , en fait sur tout ce qui touche l'industrie forestière et très peu sur les autres ressources du territoire (écosystèmes forestiers, biodiversité, ressources fauniques, etc). Nous avons le sentiment que dès qu'il peut y avoir une perte au niveau des volumes de bois, la gestion "intégrée" perd de sa signification .
351	Dans un objectif d'aménagement durable de la forêt, j'aimerais recevoir plus d'informations sur les autres ressources du territoire, étant donné que la forêt c'est beaucoup plus que du bois. Une fois qu'on a déposé des commentaires lors de la consultation sur les PAFIO, si on n'est pas directement concerné par une préoccupation, on a peu ou pas de nouvelles sur le déroulement des mesures d'harmonisation.
355	L'information est une ressource à double tranchants. Beaucoup de délégués souhaitent en avoir le plus possible, mais ne sont même pas capable de faire les liens entre l'information et la réalité. Cela demande énormément de travail de saisie d'informations et nous avons parfois des difficultés à voir des impacts réels. Garder l'information simple et directe rend souvent la compréhension meilleure
360	Le MRNF ne fait pas preuve de transparence et prédétermine les sujets de discussions ce qui rend la participation inutile pour nos enjeux.
361	Le ministère ne fait pas preuve de transparence et prédétermine les sujets de discussions en fonction de ses enjeux et ceux convenu autour des tables opérationnelles ce qui rend nos enjeux non prioritaires.
362	Le ministère ne fait pas preuve de transparence et prédétermine les sujets de discussions en

	fonction de ses enjeux et ceux convenu autour des tables opérationnelles ce qui rend nos enjeux non prioritaires.
363	davantage de vulgarisation, documents fournis en avance pour nous laisser le temps d'en prendre connaissance, prévoir plus de temps pour certains sujets afin de permettre les échanges et les questions.
364	Davantage de vulgarisation, documents fournis en avance, prévoir plus de temps pour certains sujets afin de permettre les échanges et les questions.
365	Le MRNF ne fait pas preuve de transparence et prédétermine les sujets de discussions ce qui rend la participation inutile pour nos enjeux.
366	Le MRNF ne fait pas preuve de transparence et prédétermine les sujets de discussions ce qui rend la participation inutile pour nos enjeux.
367	Le MRNF ne fait pas preuve de transparence et prédétermine les sujets de discussions ce qui rend la participation inutile pour nos enjeux.
369	Pas de recommandations
377	Pas de recommandation.
378	Pas de recommandation
379	Pas de recommandation.
382	Partager l'information sur les impacts fauniques malgré qu'il y a apparemment des biologistes dédiés à cet effet au MRNF. De plus, aucune information sur les espèces sensibles n'est présentée malgré que cela devrait être disponible depuis 2018 selon la SADP
384	Toutes les discussions intra ou interministérielles susceptibles d'éclairer la prise de position des acteurs siégeant aux tables GIRT ou de comprendre adéquatement le positionnement du MRNF, ainsi que celles des différents comités (p.ex. GOR) accompagnant le MRNF dans ses travaux, devraient être accessibles et transparentes.

Résumé pour Q12(SQ001)[Les recommandations entérinées par la table permettent de répondre aux attentes et aux préoccupations particulières soulevées par moi et l'organisation que je représente.]

12. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	39	26.71%
Partiellement en accord (A2)	58	39.73%
Partiellement en désaccord (A3)	19	13.01%
En désaccord (A4)	19	13.01%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	11	7.53%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q12(SQ002)[Les recommandations de la table ont permis de répondre aux intérêts qu'elle représente.]

12. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	49	33.56%
Partiellement en accord (A2)	52	35.62%
Partiellement en désaccord (A3)	29	19.86%
En désaccord (A4)	7	4.79%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	9	6.16%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q12(SQ003)[Les recommandations de la table permettront d'améliorer la qualité de l'aménagement du milieu forestier.]

12. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord (A1)	44	30.14%
Partiellement en accord (A2)	51	34.93%
Partiellement en désaccord (A3)	28	19.18%
En désaccord (A4)	18	12.33%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre (A6)	5	3.42%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q13

13. Quel est votre degré de satisfaction générale à l'égard de votre participation à la table?

Réponse	Décompte	Pourcentage
1 (A1)	1	0.68%
2 (A2)	5	3.42%
3 (A3)	5	3.42%
4 (A4)	8	5.48%
5 (A5)	17	11.64%
6 (A6)	15	10.27%
7 (A7)	27	18.49%
8 (A8)	47	32.19%
9 (A9)	15	10.27%
10 (A10)	6	4.11%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour Q14

14. Avez-vous des commentaires généraux à formuler ou d'autres éléments à ajouter concernant la table?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	81	55.48%
S. O.	65	44.52%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
193	Les dossiers sont très complexes et demande une connaissance fine des secteurs et des intervenants.
194	Le ministère devrait faire preuve de plus de transparence à l'égard des membres de la Table GIRT, nous ramons tous dans la même direction.
195	Nous avons un participant qui était lourd et qui faisait ralentir la table. Depuis qu'il a été remplacé cela va mieux.
197	Rien à ajouter
201	Il arrive que seul le MRNF et les BGA soient présent. La participation des tiers est faible et parfois inexistante. Dans ce contexte, je me questionne sur le besoin d'avoir une TLGIRT si les tiers ne s'y intéressent pas dans certains territoire.
207	Bien qu'il y ait des améliorations à apporter aux travaux de notre Table, je considère que les Québécois sont chanceux de profiter d'une telle structure de consultation et de participation et devraient y participer ou s'y intéresser davantage. Je crois que le nouveau Bureau de coordination devrait prévoir des rencontres des présidences de toutes les tables pour permettre un échange d'information et de problématiques dont tous pourraient profiter.
211	Belle façon de regrouper tous les acteurs présents en forêt publique autour d'une table pour partager leur intérêt particulier à chacun.
212	-Des formations sur les différents processus du MRNF (BMMB, suivi, inventaires) pourraient être intéressants à ajouter -Que les personnes ressources fassent davantage leur devoir sur des points de suivis, même si souvent, ce n'est pas leur faute.
213	Il y a des limites aux sujets et aux enjeux que peuvent traitées les TGIRT. Certains sujets plus sensibles ne peuvent être abordés. Bref, il faut que le ministère prenne en considération les limites du processus pour orchestrer les changements nécessaires au domaine forestier pour évoluer vers une foresterie plus durable et respectueuse des écosystèmes forestiers.
214	There is good representation of stakeholders, the EIBJ Regional Government office does a good job in reaching out to people and following up on comments. However I do feel the panel to be one-sided (more pro-industry), this has not changed much since the beginning. Concerns expressed at meetings, at least in my experience, may be documented and followed up on but not necessarily addressed or corrected.
215	Les TLGIRT pourraient être des outils efficaces et pertinents mais pas selon les conditions actuelles. Premièrement, l'inégalité de moyens (techniques, logistiques, financiers, capacité de compréhension) fait en sorte que certains participants n'ont pas les outils nécessaires pour participer efficacement à la table. Leurs préoccupations ne peuvent être déposées lors des consultations, ou alors sans le support de données empiriques et de leur analyse qui permettrait d'en assurer la solidité. Les superficies consultées et les interventions projetées sont d'une telle ampleur qu'il est difficile d'avoir les moyens de vérifier l'impact qu'elles peuvent avoir sur nos activités. De plus, le vocabulaire utilisé rend la compréhension parfois ardue, 53-54 à la table. Ceci dit, il semble y avoir un effort de consenti à ce sujet pour explique en mots simples les acronymes souvent utilisés.

Autre élément, dans une table de concertation, tous les intervenants devraient avoir le même poids, la même possibilité de faire valoir leurs préoccupations et les mêmes chances de les voir retenues. Évidemment, au sein des TLGIRT, la vocation industrielle de prélèvement de bois des forêts supplante toutes les autres. Il s'ensuit donc que les préoccupations des autres utilisateurs de la forêt ne sont retenues que si elles n'entraînent pas d'effets "négatifs" sur la foresterie. Évidemment, pas question de toucher à la possibilité forestière (même pour une espèce en voie de disparition, alors imaginez pour les autres préoccupations), mais même les demandes qui impliquent des coûts supplémentaires à l'industrie sans baisse de possibilité forestière sont presque toujours écartées.

Enfin, et ça dépasse le cadre des TLGIRT, il n'y a pas suffisamment de surveillance sur le terrain pour s'assurer que les demandes d'harmonisation soient respectées. Ça fait en sorte qu'il y a inévitablement un désintérêt face à cette structure de consultation qui donne alors l'image d'une coquille vide au sein de laquelle, en plus d'avoir toutes les difficultés du monde à faire reconnaître ses préoccupations, celles-ci ne sont pas respectées une fois adoptées.

Il y a un manque flagrant dans la composition des TLGIRT: il n'y a pas de représentants du secteur faune et environnement du MELCCFP, ni du secteur territoire du MRNF. Dans l'optique d'une gestion intégrée de la forêt (qui est aussi et surtout un écosystème naturel et un habitat à de multiples espèces fauniques avant d'être un réservoir de bois d'oeuvre), avoir des biologistes et des représentants qui encadrent le développement du territoire publique me semble être absolument nécessaire.

217	Non
227	Depuis plusieurs mois, il semble difficile d'atteindre le Quorum, cela m'inquiète au plus haut point. 53-54
230	Pour le reste, j'ai formulé mes commentaires précédemment. Je réitère que le groupe acériculteur devrait faire partie des catégories du sondage. C'est insultant!!! La table de GIRT est devenue sans conteste une table forestière. Les autres usages de la forêt sont entendus, mais la gestion n'est pas intégrée. Si c'est bon pour l'industrie forestière c'est ok. Si cela interfère avec l'industrie forestière pour favoriser un autre utilisateur, il y a un gros problème et quasi de l'intimidation pour faire mal paraître les demande non "forestières".
233	Trop de comités ex; route foret original et autres
235	Gros questionnement par rapport au poids des décisions prises à la table et l'application/considération qui en sont fait.
236	Il est important de rappeler régulièrement les raisons d'être de la table GIRT, quelques fois les discussions s'égard des objectifs de la table.
237	Rappeler régulièrement les raisons d'être de la table GIRT, quelques fois les discussions s'égard des objectifs de la table.
238	Un lien direct avec les chercheurs universitaire devrait être fait avec les TGIRT, afin de faciliter la prise de décision en se basant sur des faits démontrés par des chercheurs. Ainsi, il serait plus facile de libellé les préoccupations visant des problématiques réelles ou constatés par les membres de la Table et les membres de leurs organisations respectives.
239	Malgré le travail très étoffé fait par les membres de la table en sous-comité, impliquant des experts etc... Les recommandations sont rarement considérées par le MFFP. On nous fait travailler souvent pour rien. Les gens sont désabusés de la réelle portée de nos recommandations et participent simplement pour avoir de l'information. Les présentations du MFFP sont souvent peu vulgarisées, très techniques, pleins d'acronymes et les présentateurs ne font pas l'effort de savoir si l'auditoire a bien compris.
241	non
245	Des rencontres plus fréquentes (ex. 1 par trimestre) serait approprié pour que les gens soient plus mobilisés et informés. Une meilleure participation des communautés autochtone serait souhaitable.
248	Ce n'est pas de la gestion intégrée des ressources mais bien de la gestion en fonction de la production de matière ligneuse.
249	Non
252	Le poids du maintien de la récolte est évident dans les discussions. Les outils sont encore insuffisants pour permettre la prise de décision éclairée. L'évaluation de décisions passées ne permet pas de valider les actions que la table a proposé.
257	Il est très difficile de s'entendre sur des recommandations concernant des dossiers polarisant. Le poids des partis "non-industriel" est supérieur ce qui crée un déséquilibre sur certains points. Il est difficile de saisir le poids des recommandation formulé par la TGIRT car le Ministère se réserve le droit de ne pas les appliquer: quelle sont les bases pour rejeter une recommandations.
264	Aucun
266	Certains concepts sont tellement abstraits pour les "non-initiés" qu'il nous est difficile de nous y retrouver. On nous encourage à poser des questions mais j'avoue parfois ne pas savoir quelles questions poser...J'aimerais qu'on m'aide à comprendre pourquoi tel ou tel concept devrait m'interpeller, en quoi je devrais me sentir concerné.
269	Les territoires que notre table GIRT représente soit les 53-54 et dont j'oublie les acronymes, sont surexploités et ce depuis plusieurs années. Je me suis impliqué au début, mais je n'y siège plus du tout depuis plusieurs années par désintéressement et par constat que nos UAF sont trop surutilisé et que l'industrie et le ministère sont tous les deux pas capable de faire le constat qu'il n'y a plus assez de forêt pour l'emprise de l'industrie en 2023. Tous veulent tenter de faire le beau, mais la réalité est clairement qu'il y a trop de

pression sur nos unités de gestions.

À ce constat, on ne peut pas faire grand chose, la pression revient aux petits organismes qui n'ont même pas la capacité financière pour participer aux tables, est-ce vraiment à nous à faire ouvrir les yeux au Ministère ou à dicter qu'elle usine il faut fermée ou de baisser les droits de coupe ?

Pour moi, ce n'est que de la poudre aux yeux, question de dire que la population est consultée et c'est tout.

Il me ferait plaisir de discuter plus longuement avec le Ministère à ce sujet, mais je retournerai pas siéger à la table.

Je dois par contre vous avouer que cela fait longtemps que je n'y vais plus, peut être que tout a bien changé.....

53-54

273	L'espace réservé à l'acériculture N'est pas suffisant. La direction provenant du MFFP et les sous ministres ne sont pas adéquates. Conséquences sont une perte de temps interminable afin de sauvegarder une superficie à la fois. Ça doit changer
275	Ce serait intéressant d'impliquer davantage la société civile et les communautés autochtones sur le territoire de la table. Également, il faudrait que le secteur universitaire siège de manière plus spécifique afin de nous partager les nouvelles connaissances sur le domaine forestier et l'écologie.
276	Ce serait intéressant d'impliquer davantage la société civile et les communautés autochtones sur le territoire de la table. Également, il faudrait que le secteur universitaire siège de manière plus spécifique afin de nous partager les nouvelles connaissances sur le domaine forestier et l'écologie.
277	Après plus de 1 ans et 2 rencontres aucune action n'a été mise de l'avant en lien avec les préoccupations au niveau de la sécurité que nous avons soulevé et le projet que nous avons mis de l'avant pour y répondre. Mon impression est que la table est un impératif administratif, qu'on y présente des projets qui sont déjà décidés dans lesquels les acteurs principaux ont déjà été informés des enjeux.
282	non
283	Lourdeur protocolaire ahurissante, pertes de temps en notions futiles. Aucune recommandation n'a été formulée. La table du Saguenay tourne en rond, n'avance aucune solution aux enjeux menaçants qui s'en viennent, n'est pas résiliente aux réalités terrains et sert de levier de pouvoir pour des individus aux intérêts parfois douteux.
287	Éviter d'apporter des éléments discutés à d'autres tables puisque les enjeux sont rarement les mêmes et ça peut créer des attentes envers les membres présents si le contexte n'est pas applicable.
290	non
291	AJPL
	il s'agit des budgets ?????
298	Très grande disparité entre les représentants des organismes (bénévoles, employés). Degré de connaissance sur le sujet variable.
305	La table devrait servir davantage de lieu de concertation afin de faciliter le passage concret à l'action pour régler les problèmes d'usage de la forêt qui concernent plusieurs usagers.
306	Aucun
315	8 mon degré de satisfaction tant qu'au déroulement de la table sauf quelques anecdotes et qui reviennent régulièrement depuis que je suis sur la table
317	Plus de place aux vilégiateurs
318	La table devrait avoir plus de marge de manœuvre pour faire apporter des changements en région. Ce qui est concept même de l'harmonisation. Elle est devenue une table informative... Le MFFP est jugé et partie causant une bonne partie du problème.
320	Non
321	La possibilité forestière n'est jamais remise en question. De nombreuses discussions ont pour enjeu de remettre en question la possibilité forestière, et se heurtent à une fin de non recevoir de la part du ministère. Cette possibilité, calculée en seuls mètres-cubes, ne représente pas - à elle seule - la richesse que le peuple québécois peut tirer de sa forêt.
323	Formation de base devrait être offerte aux participants de la table au niveau du fonctionnement et du régime forestier actuel
328	Meetings should be in english, not everyone speaks or understand
331	Mon niveau de confiance envers le Ministère est plutôt faible et je ne crois pas que la gestion des ressources du milieu forestier soit acceptable, durable et responsable.

	Le Ministère ne prend pas en compte les recommandations des "partenaires" et continue à perdurer dans ses erreurs évidentes ! De nombreux intervenants du milieu sont du même avis sur plusieurs dossiers mais le Ministère continue dans son petit monde interne.
338	Pas pour le moment
341	je sais que cela est un aspect difficile mais l'Aspect virtuel a amené un fossé de personnalisation et d'échange malheureusement. il y a vait une proximité antérieurement facilitant l'échange d'information
345	J'y suis parce que je dois y être. J'ai un intérêt et j'essaie d'être positive en me disant que lentement, je vais peut-être comprendre. Par contre, je ne ressens pas le côté participatif de la table. Dans ma perception, on nous dit ce qui sera fait ou ce qui est déjà fait et nous n'avons rien à redire ou à argumenter.... On dirait plus une table consultative pour bien paraître que pour sonder le milieu et nos avis.
348	not really
349	Peu de recommandations issues de la Table contribuent réellement à la gestion "intégrée" des forêts.
351	Trop peu de rencontres des comités pour travailler sur des enjeux qui concernent les membres, ex. pour aboutir à une entente paysage ou à une entente sur la protection de l'habitat de l'original. Je considère aussi que la préoccupation de membres de la Table sur la protection des projets d'aires protégées devrait être davantage considérée,
355	Bien que les TLGIRT soient un outil intéressant pour la participation du public et des différents intervenants, il faut se rappeler que la seule activité ayant à être harmonisée est l'aménagement forestier. Pour cette raison, ces tables deviennent parfois une assemblée de commentaires négatifs sur l'aménagement forestier sortie de leurs contextes puisque c'est majoritairement la seule activité qui impacte les utilisateurs généraux. Certains utilisateurs ont aussi réalisés de grandes pressions afin de faire avancer des orientations provinciales à l'échelle de leur organisation. Ces pressions ont eu pour effet de réduire la cohésion entre les membres du groupe puisque plusieurs se sentent bousculés par l'arrivée de ce joueur.
356	Il n'y a aucun intérêt à participer aux délibérations de chaque groupe que sont devenus nos réunions. Depuis ces dernières années, les PPAQ qui tirent à boulet rouge sur tout ce que l'industrie ou le ministère peut apporter comme contribution à la Table et au milieu forestier dans l'unique but d'obtenir des milliers d'hectares protégés pour leur besoin pécunier. Il y a également, tout les groupes écologiques qui ont la même approche non constructive et que tout ce qui leur importe, c'est la préservation intacte de la forêt. L'industrie a toujours été perçue comme le "grand méchant" et l'est d'avantage. Dans notre AG, jamais l'industrie n'a pu obtenir ces volumes. Le FC a même diminué nos volumes attribués pour le prochain quinquennale suite à l'ensemble des pressions des différents groupes. Ce n'est plus intéressant de consacrer du temps et de l'énergie à ces Tables !
359	Trop dominée par les intérêts des cie forestières.
360	La table ne permet pas de répondre aux enjeux spécifiques ni aux enjeux à petites échelles. Le MRNF utilise la table pour standardiser, généraliser et ainsi minimiser l'influence des participants sur son travail. La table reste utile comme outil de certification, mais ne devrait pas servir à imposer d'un employé selon ses visions/valeurs personnelles ou des directives internes non diffusées contrairement à une réelle intégration des usages localement.
361	La table ne permet pas de répondre aux enjeux spécifiques. Le MRNF utilise la table pour standardiser, généraliser et minimiser l'influence des participants sur son travail. La table reste utile comme outil de certification, mais ne devrait pas servir à imposer la vision régionale du MRNF qui semble souvent imposer sans imputabilité et biaisée selon des visions/valeurs personnelles d'employées ou des directives internes non diffusées. La seule raison pour laquelle je donne une note de passe de 6 est à cause de l'équipe en place au sein du 53-54 qui travaille dans l'intérêt de l'ensemble des participants et non uniquement en phase avec les orientations du MRNF. Malheureusement, ils se retrouvent dans une position qui selon moi est très difficile à gérer.
362	La table ne permet pas de répondre aux enjeux spécifiques ni aux enjeux à petites échelles. Le MRNF utilise la table pour standardiser, généraliser et minimiser l'influence des participants sur son travail. La table reste utile comme outil de certification, mais ne devrait pas servir à imposer la vision régionale du MRNF qui semble souvent imposer sans imputabilité et de façon biaisée selon des visions/valeurs personnelles d'employées ou des directives internes non diffusées contrairement à une réelle intégration des usages localement.
363	La participation des délégués aux rencontres des TLGIRT devrait être financée. Le niveau technique des sujets abordés aux rencontres nécessite pratiquement de posséder une formation spécifique en foresterie, ce qui peut compromettre la participation éclairée de plusieurs délégués. La TLGIRT a un rôle de veille et très peu de décision et de recommandations sont faites, il est donc difficile de voir comment un délégué peut partager son opinion pour influencer l'aménagement forestier.

- 364 La participation des délégués aux rencontres des TLGIRT devrait être financée.
Le niveau technique des sujets abordés aux rencontre nécessite pratiquement de posséder une formation spécifique en foresterie, ce qui peut compromettre la participation de plusieurs délégués. La TLGIRT a un rôle de veille et très peu de décisions et de recommandations sont faites, il est donc difficile de voir comment un délégué peut partager son opinion pour influencer l'aménagement forestier.
- 365 La table ne permet pas de répondre aux enjeux spécifiques ni aux enjeux à petites échelles.
Le MRNF utilise la table pour standardiser, généraliser et ainsi minimiser l'influence des participants sur son travail. La table reste utile comme outil de certification, mais ne devrait pas servir à imposer d'un employé selon ses visions/valeurs personnelles ou des directives internes non diffusées contrares à une réelle intégration des usages localement.
- 366 La table ne permet pas de répondre aux enjeux spécifiques ni aux enjeux à petites échelles.
Le MRNF utilise la table pour standardiser, généraliser et ainsi minimiser l'influence des participants sur son travail. La table reste utile comme outil de certification, mais ne devrait pas servir à imposer d'un employé selon ses visions/valeurs personnelles ou des directives internes non diffusées contrares à une réelle intégration des usages localement.
- 367 La table ne permet pas de répondre aux enjeux spécifiques ni aux enjeux à petites échelles.
Le MRNF utilise la table pour standardiser, généraliser et ainsi minimiser l'influence des participants sur son travail. La table reste utile comme outil de certification, mais ne devrait pas servir à imposer d'un employé selon ses visions/valeurs personnelles ou des directives internes non diffusées contrares à une réelle intégration des usages localement.
- 368 Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés.
Beaucoup d'efforts doivent être investit pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considéré. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
- 369 Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés.
Beaucoup d'efforts doivent être investit pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considéré. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
- 370 Les présentations sur lesquelles nous devons appuyer nos recommandations proviennent du ministère et/ou des entreprises forestières. Je me questionne souvent sur le degré d'impartialité des informations qui nous sont partagées et j'ai l'impression de ne pas avoir véritablement toutes les options et outils pour prendre des décisions éclairées.
- 371 Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés.
Beaucoup d'efforts doivent être investit pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considéré. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
- 372 Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés.
Beaucoup d'efforts doivent être investit pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation

	des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considérées. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
373	Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés. Beaucoup d'efforts doivent être investis pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
	Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considérées. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
375	Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés. Beaucoup d'efforts doivent être investis pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
	Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considérées. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
377	Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés. Beaucoup d'efforts doivent être investis pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
	Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considérées. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
378	Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés. Beaucoup d'efforts doivent être investis pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
	Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considérées. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
379	Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés. Beaucoup d'efforts doivent être investis pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés.
	Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considérées. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
380	Nombre de courriel de convocation de rencontre beaucoup trop élevé, parfois jusqu'à 5 mois à l'avance et très répétitif.
381	Les gens qui représentent le domaine de l'environnement ne trouvent pas toujours leur compte à participer à la Table Girt, car les représentants de l'industrie forestière n'offrent aucune concession, de leur côté. Si l'État tient à conserver à la Table GIRT des gens qui ont des intérêts liés à la protection de la biodiversité, je crois qu'il faudrait qu'ils se sentent plus écoutés, pris en considération.

- 384 Certaines préoccupations déposées en consultation publique sur le PAFI-T 2018-2023 n'ont toujours pas été adéquatement traitées par le Ministère, ce qui représente plusieurs années... D'autres demandes d'information ou de précisions sont parfois laborieusement traitées par le Ministère. Ce dernier se réfugie à l'occasion derrière la coordination externe des Tables GIRT et les comités relevant de celles-ci afin de « régler » des préoccupations pour lesquelles il a un rôle prépondérant à jouer.
- 385 Nous constatons qu'il est souvent difficile de modifier les pratiques d'aménagement forestiers aux TGIRTs afin d'adapter celles-ci aux enjeux des territoires fauniques structurés. Beaucoup d'efforts doivent être investis pour, au final, convenir de modalités qui sont souvent « mineures » par rapport aux objectifs visés. Nous avons souvent l'impression que le poids économique du secteur forestier est davantage considéré que celui de la faune lorsque vient le temps de prendre en compte certains intérêts. Notamment pour ces raisons, nous sommes d'avis que le terme « intégré » dans l'appellation des TGIRTs n'a pas suffisamment sa place et que des améliorations se doivent d'être considérées. Il est important de rappeler qu'une TGIRT ne doit pas seulement être un lieu d'information mais aussi de participation et d'ouverture.
- 386 Présentement, il y a beaucoup trop de présentations formelles (indigestes car non vulgarisées et assez longues) de la part du ministère versus des moments de réelle concertation entre les différents acteurs concernés par les chantiers.

Résumé pour Q15

15. Si vous aviez des recommandations afin d'améliorer le fonctionnement de la table, que seraient-elles?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	77	52.74%
S. O.	69	47.26%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
193	Réduire le nombre de participants.
197	Rien à recommander
199	Une réunion par année en présentiel
201	La coordonnatrice n'est pas impartiale. Elle ne maîtrise pas le processus. Elle devrait être du côté des tiers elle serait plus efficace et pourrait intervenir au nom d'organisme pour qui elle a un parti pris.
207	Voir à l'intégration des nouveaux membres et à leur encadrement afin qu'ils puissent participer pleinement aux discussions plus rapidement. C'est beaucoup d'acronymes et d'information à apprendre pour une débutante comme moi qui fait partie du 53-54 !
211	Les sous-comités sont importants afin d'être en mesure de discuter plus en profondeur sur certains sujets particuliers. En effet, la TGIRT regroupe plusieurs membres de différents milieux. De ce fait, il peut devenir plus difficile d'approfondir des éléments plus pointus dans un grand groupe.
212	Quelques ateliers de travail sont parfois moins clairs et difficiles à réaliser. À améliorer
213	Une meilleure présence des groupes écologistes et un meilleur support pour leur participation, de manière à balancer le rapport de force avec les intérêts industriels
214	Review the role and mandate of the panel, decide what their priorities are, update protocols and educate all its members. State the panels stance on the forestry industry, then others (members) can decide whether they want to participate or not.
215	Les TLGIRT gagneraient largement en crédibilité si tous les intervenants avaient le même poids et une représentation équitable, et si la gestion des forêts leur revenait entièrement sans contrainte du MRNF, sauf en ce qui concerne un cadre à respecter afin d'éviter la surexploitation et la dégradation des forêts (un plafond de prélèvement ligneux par exemple). Si une région décide que la priorité donnée à la forêt n'est pas le prélèvement ligneux, elle devrait être en mesure de le faire. Il ne devrait pas y avoir de droit de veto par le MRNF. Ça va évidemment à l'encontre de la tendance à la centralisation du gouvernement, mais sans ce pouvoir régional, les TLGIRT ne sont que des tribunes de partage d'information qui ne donnent aucune prise réelle sur les politiques de gestion de la forêt. Même les industriels forestiers sont limités dans leur marge de manœuvre lorsqu'ils sont prêts à faire des concessions pour d'autres usages. Évidemment, les industriels ont accès aux décideurs du MRNF de bien d'autres façons, ce qui n'est pas le cas de la plupart des autres intervenants. Il faudrait aussi prévoir un budget associé à la participation à une TLGIRT qui serait disponible pour chaque intervenant. Ainsi, les représentants d'organismes qui n'ont ni le temps, ni l'argent, ni les compétences de faire valoir leurs préoccupations pourraient payer pour se faire accompagner par des professionnels. Pour le moment, les industriels, qui ont des ingénieurs forestiers à leur emploi et qui travaillent à tous les jours sur ces sujets, dominent la discussion alors que les petits organismes de défense des intérêts fauniques ou environnementaux ne parviennent pas à documenter et faire porter leurs préoccupations. Les ingénieurs forestiers du MRNF devraient continuer d'être présents afin de fournir l'expertise et pour calculer les effets des différentes décisions de la TLGIRT sur les opérations et la récolte forestières, mais devraient rester neutres (sauf pour faire respecter le cadre évitant la surexploitation et la dégradation des forêts). Les biologistes et les spécialistes en environnement du MELCCFP devraient aussi obligatoirement être présents afin de s'assurer que les décisions prises n'affectent pas la pérennité des espèces fauniques et floristiques présentes ni les processus écosystémiques. Enfin, des représentants du secteur Territoire du MRNF devraient fournir leur expertise en ce qui a trait au développement du territoire public.
217	Non pas de recommandations
227	53-54 , ça va mieux. Les rencontres avec le ministère en

	parallèle ont permis de diminuer la tension à la TGIRT. Je souhaite comme 53-54
	que ce type de rencontre se généralise dans toutes les régions.
230	Avoir plus d'équité entre les intervenants. Donner l'occasion aux territoires fauniques structurés d'être partie prenante dès le départ de la planification des travaux forestiers sur leur territoire.
232	Fusionner des TGIRT
233	aucune
236	La table GIRT à un rôle d'intégrateur et d'harmonisation entre les différents utilisateurs du territoire, pour ce faire la formation et l'information sont nécessaires pour que tous les membres y siègent soient en connaissance de cause des différents enjeux. Je crois que le volet information et formation pourrait être offert plus largement afin d'aider la diffusion auprès des municipalités et citoyens résidents près des forêts publiques.
237	La table GIRT à un rôle d'intégrateur et d'harmonisation entre les différents utilisateurs du territoire, pour ce faire la formation et l'information sont nécessaires pour que tous les membres y siègent soient en connaissance de cause des différents enjeux. Je crois que le volet information et formation pourrait être offert plus largement afin d'aider la diffusion auprès des municipalités et citoyens résidents près des forêts publiques.
238	Avoir un gabarit ou une procédure claire sur comment libeller une préoccupation et déterminer les moments clés dans l'année où les rencontres seront consacrées aux préoccupations des membres. Actuellement, plus de 50% du temps est consacré aux présentations par le ministère des Forêts.
239	Prendre davantage en considération les préoccupations des parties prenantes.
	Il y a beaucoup d'information qui est transmise du MFFP, mais peu de mécanismes permettent de bien connaître ce qui préoccupe les participants. Les membres de la TGIRT se font présenter "en amont" les PAFIO, mais doivent quand même déposer leurs préoccupations individuelles lors des consultations. Cela ne permet pas de dégager des consensus. Par la suite, les aménagistes ont peu de marge de manœuvre pour répondre aux préoccupations adéquatement.
242	L'acceptation des orientations basée sur le consensus est intéressante et nécessaire. Toutefois, lorsque le consensus n'est pas atteint en raison d'une minorité de participants et que la majorité voit ses choix rejetés en raison d'une minorité, ce processus m'apparaît contre-productif. Cette règle devrait être revue afin que la table chemine et évolue positivement selon la volonté de la majorité des membres.
245	Il serait souhaitable que l'animation de la table soit plus neutre et ne prenne pas parti sur les enjeux afin d'assurer une communication fluide entre les participants.
248	Je crois que la table fonctionne bien. Par contre, on ne parle que de sujets se rapportant à l'aménagement des forêts dans le but d'accroître le rendement des essences recherchées. Nous devrions chercher à augmenter le potentiel de l'ensemble des ressources soit l'aménagement des forêts en fonction des espèces et des essences naturelles qu'elles abritent pour garantir la pérennité des habitats et des espèces présentes sur le territoire québécois.
249	Non
252	Les décisions sont souvent faites sur la base de ce qui sera fait et non sur ce que cela amène comme résultat cumulé de décisions et actions passées.
264	Plus de rencontre en présentiel
266	Ce serait bien de faire un bref retour sur les concepts abordés. Par exemple, quand il est question des AIPL, j'ai de la difficulté à me remettre en mémoire les éléments qui soutiennent les principes propres à ce concept. On se réfère aux présentations faites précédemment sans nous remettre en contexte pour autant. J'ai l'impression que c'est considéré comme une perte de temps par les personnes habituées à traiter de ces concepts. D'un autre côté, on nous rappelle que notre participation est importante. Tel que mentionné précédemment, il serait peut-être d'intérêt de fonctionner en sous-comité pour vulgariser davantage certains concepts d'importance.
269	Que le Ministère s'assure qu'elle soit représentative en s'assurant d'une équité financière des gens qui y participent. En donnant à cette table un pouvoir qui est davantage que de recommandation car de toute façon je ne pense pas que la table soit vraiment écoutée lors des décisions de coupe dans les unités de gestion outre les pourtours des infrastructures existantes.
	Que la fatalité forestière devienne une vraie gestion à long terme, pas seulement pour la foresterie mais pour chaque écosystème, la forêt, ce n'est pas que des arbres.
273	Créer un comité de concertation acéricole directement avec le ministère et/ou les employés de la région.
275	Il manque une instance régionale pour avoir une vision d'ensemble des enjeux et des

préoccupations soulevées par les membres, et faire le pont entre les tables de la région. Plutôt que de travailler des recommandations sur le même sujet pour chaque table (ex. esker, paysage, chemins forestiers, eau, biodiversité...) il faudrait mieux mutualiser nos connaissances. Certains représentants s'impliquent sur plusieurs tables et se dédoubler, se répéter est vraiment inefficace.

- 276 Il manque une instance régionale pour avoir une vision d'ensemble des enjeux et des préoccupations soulevées par les membres, et faire le pont entre les tables de la région. Plutôt que de travailler des recommandations sur le même sujet pour chaque table (ex. esker, paysage, chemins forestiers, eau, biodiversité...) il faudrait mieux mutualiser nos connaissances. Certains représentants s'impliquent sur plusieurs tables et se dédoubler, se répéter est vraiment inefficace.
- 281 Permettre au=x gestionnaires de la faune du gouvernement du Québec de participer à la Table.
- 283 La table doit s'affranchir du protocole lourd gouvernementale afin de favoriser des discussions et de véritablement émettre des recommandations. Des présentations scientifiques avec des faits, des données complètes doivent être mis de l'avant afin de détrôner la vision émotionnelle sur laquelle se base l'aménagement forestier. Abolir les comités qui ne servent strictement à rien.
- 287 Moins de tables pour les groupes qui sont les mêmes ex: si la table regroupe les même membres ou presque, ne faire qu'une seule table avec peut-être des sous-catégorie qui sépare le territoire.

Discuter des sujets qui sont en lien avec la région/territoire et non d'ailleurs.

Horaire des tables; en soirée pour permettre la participation bénévole à un plus grand nombre de personnes. Visiblement, la participation est minime, de plus que certains participants doivent se présenter à plusieurs table pour représenter leur groupe. Ces personnes son des bénévoles et doivent prendre congé ou entente avec leur employeur afin de participer. Pour la majorité, ça semble être problématique.

- 290 Aucun
- 291 Rencontre en présence pour tissé des lien avec les participants.
- 298 La plupart des ententes sont traités en dehors de la table GIRT entre les industriels et les groupes. Aucune présence des communautés autochtones. Les enjeux sont traités à différents niveaux donc manque d'intérêt à participer à la table.
- 299 Plus d'ouverture de la part du ministère (au niveau central) à divulguer des informations afin de répondre aux différentes questions des participants,
- 315 Que lorsque l'ont demande de l'information sur certain sujet que les réponses ne soient pas évasives ou en mode défensif
Je n'attaque pas personnes demandent de l'informations pertinente sur nos sujets de discussions
- 318 Que le MFFP soit participatif et ne soit pas le juge et partie. Un comité indépendant devrait être le médiateur. Que le concept d'harmonisation soit réel au sein de la table et que certaine modalité puisse être apporté régionalement malgré le RADF.
- 320 Aucune, je pense que la Table fonctionne adéquatement.
- 321 Laisser aux tables la liberté de travailler sur des enjeux qui lui sont propres. en Abitibi-Témiscamingue, plusieurs Tables GIRT se sont fait refuser le droit de parler d'aires protégées. Alors que l'ensemble des acteurs (y compris les industriels) avaient pris une positions consensuelle, c'est la ministre qui a refusé d'écouter la recommandation concertée. Ceci est un non-sens et atteint fortement l'image des Tables GIRT en région. Les Tables ont toujours pour seul mandat de faciliter l'exploitation de la fibre, et non de stimuler l'utilisation du territoire public par l'ensemble des usagers et d'en protéger services écologiques et biodiversité à long terme.
- 323 Formation de base devrait être offerte aux participants de la table au niveau du fonctionnement et du régime forestier actuel
- 328 none
- 331 Ce n'est pas le fonctionnement de table le problème ; c'est la façon de fonctionner du Ministère.
- 336 Un jour, il y aura des gens qui dénonceront au grand public toutes les incohérences de la machine gouvernementale et les résultats au final. C'est vraiment désolant !
Promouvoir des activités qui permettent de réels échanges et la mise en place de nouveaux mode de fonctionnement pour lesquels les intervenants ont la légitimité d'influencer les processus de planification et de concertation.
- 338 En présentiel et non par teams
- 340 Certains individus/organisations prennent trop de temps pour argumenter leurs points de vue

et opinions. La mise en place d'une limite de temps pour que chaque participant exprime son point de vue par sujet améliorerait l'efficacité. Aussi, certaines organisations ont deux représentants et tous deux expriment leurs points de vue, cela occasionne des contraintes de temps en fin de journée. S'il y a plus d'un participant d'une organisation donnée, choisissez un intervenant et les autres restent silencieux et observent

- 345 Tour de table.
Ouverture.
Présentation et explication des mandats
- 348 No comment
- 349 Travailler sur des enjeux de conservation faunique et de biodiversité en lien avec l'aménagement forestier.
Finaliser dès que possible une entente "Protection des Paysages sensibles " commencée depuis quelques années.
- 351 Je suis d'avis qu'une gestion durable de la forêt doit respecter l'ensemble des composantes des écosystèmes forestiers.
Augmenter la prévisibilité en ce qui concerne la planification forestière liée à la récolte de bois à hauteur de 300% , sans prendre en compte l'ensemble des écosystèmes forestiers ne garantira pas une forêt en santé et les emplois de différents ordres qui y sont rattachés
- 355 Les gens qui y siègent ont plus souvent qu'autrement peu d'idées des différents concepts et défis des opérations forestière et prennent énormément de choses pour acquis. Des visites terrains régulières de chantiers et d'usines auraient probablement pour effet d'améliorer leur compréhension de tout le travail nécessaire et l'incertitude qui découle des opérations. Cela permet généralement une meilleur harmonie
- 356 L'abolition des Tables ! Redonner le décisionnel au direction régionale.
- 358 Organiser plus de visite terrain en lin avec les différents enjeux forestiers ou autres de la Table.
- 359 Présidence neutre à trouver qui pourrait faire preuve de leadership.
- 360 La majorité des tables ont les mêmes discussions, enjeux et groupes participants, il serait nécessaire de traiter adéquatement de certains sujets à un autre niveau et de favoriser des prises en compte locales adaptées à chaque situation. L'impression actuelle est que le MRNF dirige en fonction de ses intérêts et de ceux de qui il retire des redevances. La seule réelle table est celle opérationnelle où le MRNF et les BGAs décident de tout en vase clos en envoyant tout autre enjeu et besoins être débattus stérilement aux TGIRTs. La concertation et la prise compte vraiment locale entre les usagers concernés concrètement doivent se faire à un autre endroit que les tables régionales. Les débats normatifs, qui ont déjà eu lieu au niveau provincial, sont une perte de temps au niveau régional.
Bref l'échelle des tables est entre le local/régional et le provincial et donc à une échelle qui sert seulement le MRNF et les sujets qui y sont autorisés par le MRNF évitent également les vrais enjeux. Clairement un échec pour ceux qui ont vraiment des préoccupations pour la forêt, pas seulement ses processus de gestion.
- 361 La majorité des tables ayant les mêmes discussions, enjeux et groupes, il serait nécessaire de traiter adéquatement de certains sujets à un autre niveau. L'indépendance des tables semble un enjeu important et l'impression est que le MRNF les dirige en fonction de ses intérêts et de ceux de qui il retire des redevances. La concertation devrait viser uniquement les usagers concernés localement et non régionalement. Évitez d'empêcher ces échanges appliqués localement en créant des grands groupes d'opinions (compréhension souvent difficile par certains) régionales. Bref l'échelle des tables est entre le local/régional et le provincial et donc à une échelle qui sert que le MRNF et ne permet en aucun cas des échanges concrets pour de l'harmonisation locale.
- 362 La majorité des tables ont les mêmes discussions, enjeux et groupes participants, il serait nécessaire de traiter adéquatement de certains sujets à un autre niveau et de favoriser des prises en comptes locales adaptées à chaque situation. L'impression actuelle est que le MRNF dirige en fonction de ses intérêts et de ceux de qui il retire des redevances. La seule réelle table est celle opérationnelle où le MRNF et les BGAs décident de tout en vase clos en envoyant tout autre enjeu et besoins être débattus stérilement aux TGIRTs. La concertation et la prise en compte vraiment locale entre les usagers concernés concrètement doit se faire à un autre endroit que les tables régionales. Les débats normatifs, qui ont déjà eu lieu au niveau provincial, sont une perte de temps au niveau régional.
Bref l'échelle des tables est entre le local/régional et le provincial et donc à une échelle qui sert seulement le MRNF et les sujets qui y sont autorisés par le MRNF évitent également les vrais enjeux. Clairement un échec pour ceux qui ont vraiment des préoccupations pour la forêt, pas seulement ses processus de gestion.
- 363 Rendre la structure et le fonctionnement des TLGIRT plus cohérente d'une région à l'autre (nombre de rencontres, déroulement des rencontres, rôle de la table, etc.). Un cadre structuré serait souhaitable.

Inviter des représentants de la Faune à siéger aux TLGIRT de façon permanente.

S'assurer de l'impartialité de l'organisme coordonnateur des TLGIRT

Donner un vrai rôle de recommandation au TLGIRT afin d'influencer les décisions du ministère selon les préoccupations des délégués.

364	Rendre la structure et le fonctionnement des TLGIRT plus cohérente d'une région à l'autre (nombre de rencontres, déroulement des rencontres, rôle de la table, etc.). Un cadre structuré serait souhaitable. Inviter des représentants de la Faune à siéger de façon permanente aux TLGIRT s'assurer de l'impartialité de l'organisme coordonnateur des TLGIRT Donner un vrai rôle de recommandation à la TLGIRT afin d'influencer les décisions du ministère selon les préoccupations des délégués.
365	La majorité des tables ont les mêmes discussions, enjeux et groupes participants, il serait nécessaire de traiter adéquatement de certains sujets à un autre niveau et de favoriser des prises en compte locales adaptées à chaque situation. L'impression actuelle est que le MRNF dirige en fonction de ses intérêts et de ceux de qui il retire des redevances. La seule réelle table est celle opérationnelle où le MRNF et les BGAs décident de tout en vase clos en envoyant tout autre enjeu et besoins être débattus stérilement aux TGIRTs. La concertation et la prise compte vraiment locale entre les usagers concernés concrètement doivent se faire à un autre endroit que les tables régionales. Les débats normatifs, qui ont déjà eu lieu au niveau provincial, sont une perte de temps au niveau régional. Bref l'échelle des tables est entre le local/régional et le provincial et donc à une échelle qui sert seulement le MRNF et les sujets qui y sont autorisés par le MRNF évitent également les vrais enjeux. Clairement un échec pour ceux qui ont vraiment des préoccupations pour la forêt, pas seulement ses processus de gestion.
366	La majorité des tables ont les mêmes discussions, enjeux et groupes participants, il serait nécessaire de traiter adéquatement de certains sujets à un autre niveau et de favoriser des prises en compte locales adaptées à chaque situation. L'impression actuelle est que le MRNF dirige en fonction de ses intérêts et de ceux de qui il retire des redevances. La seule réelle table est celle opérationnelle où le MRNF et les BGAs décident de tout en vase clos en envoyant tout autre enjeu et besoins être débattus stérilement aux TGIRTs. La concertation et la prise compte vraiment locale entre les usagers concernés concrètement doivent se faire à un autre endroit que les tables régionales. Les débats normatifs, qui ont déjà eu lieu au niveau provincial, sont une perte de temps au niveau régional. Bref l'échelle des tables est entre le local/régional et le provincial et donc à une échelle qui sert seulement le MRNF et les sujets qui y sont autorisés par le MRNF évitent également les vrais enjeux. Clairement un échec pour ceux qui ont vraiment des préoccupations pour la forêt, pas seulement ses processus de gestion.
367	La majorité des tables ont les mêmes discussions, enjeux et groupes participants, il serait nécessaire de traiter adéquatement de certains sujets à un autre niveau et de favoriser des prises en compte locales adaptées à chaque situation. L'impression actuelle est que le MRNF dirige en fonction de ses intérêts et de ceux de qui il retire des redevances. La seule réelle table est celle opérationnelle où le MRNF et les BGAs décident de tout en vase clos en envoyant tout autre enjeu et besoins être débattus stérilement aux TGIRTs. La concertation et la prise compte vraiment locale entre les usagers concernés concrètement doivent se faire à un autre endroit que les tables régionales. Les débats normatifs, qui ont déjà eu lieu au niveau provincial, sont une perte de temps au niveau régional. Bref l'échelle des tables est entre le local/régional et le provincial et donc à une échelle qui sert seulement le MRNF et les sujets qui y sont autorisés par le MRNF évitent également les vrais enjeux. Clairement un échec pour ceux qui ont vraiment des préoccupations pour la forêt, pas seulement ses processus de gestion.
368	Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées à un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales. Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres associés aux territoires fauniques structurés une ressource qui leur permettra de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

369

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées à un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres associés aux territoires fauniques structurés une ressource qui leur permettra de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier

370

Des experts indépendants devraient être mis à la disposition des délégués pour bien explorer toutes les possibilités et considérants pour prendre des décisions.

371

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées à un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres associés aux territoires fauniques structurés une

ressource qui leur permettra de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (ex. chap. 3), La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) avec notamment les défis # 2 et 3 ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

372

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées a un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres associés aux territoires fauniques structurés une ressource qui leur permettra de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

373

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées a un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres des ressources qui leur permettront de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

374

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation

régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées à un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres des ressources qui leur permettront de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

375

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées à un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres des ressources qui leur permettront de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) notamment les défis 2 et 3 ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

377

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées à un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres associés aux territoires fauniques structurés une ressource qui leur permettra de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

378

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées a un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres associés aux territoires fauniques structurés une ressource qui leur permettra de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

379

Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées a un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.

Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.

Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres associés aux territoires fauniques structurés une ressource qui leur permettra de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.

Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier

- 382 Tout comme 1-2 ing.f sont toujours présents comme personne ressource aux rencontres de TGIRT, il devrait y avoir présence d'un.e biologiste pour répondre et faire un suivi des demandes d'ordre faunique.
- 384 Planter un suivi plus serré, transparent et efficace du traitement des différentes demandes et préoccupations soulevées par les processus de concertation et de consultation publique. Trop souvent, certains éléments tombent dans l'oubli ou tardent à être traités par manque de suivi et d'implication de la part du Ministère dans ces dossiers. Cela discrédite et limite le potentiel de gestion intégrée propre à la démarche des Tables GIRT.
- 385 Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière est un élément qui restreint beaucoup les travaux des TGIRTs afin de développer des mesures d'harmonisation régionales ou des fiches enjeux-solutions. Dès que l'une des solutions préconisées a un impact sur la possibilité forestière, il devient difficile d'élaborer une fiche ou autre qui permettra de répondre à l'enjeu identifié. Le fait de pouvoir compter sur une certaine marge de manœuvre au niveau des volumes attribués faciliterait grandement la mise en place de modalités régionales.
- Suite au récent changement gouvernemental qui a fait passer la Faune dans le nouveau ministère du MELCCFP, nous croyons qu'une présence du secteur faune est nécessaire afin de contribuer aux TGIRTs et que les personnes associées à celui-ci puissent faire part de leur expertise. Le volet faunique représente une part importante des enjeux et préoccupations des membres de la table.
- Les discussions et sujets d'informations sont souvent très techniques et « forestiers » ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour les autres participants de bien comprendre les enjeux et être en mesure de contribuer adéquatement aux travaux de la table. Bien que des efforts soient mis en ce sens au niveau de la compréhension, nous croyons qu'il est important que le MRNF puisse mettre à la disposition des membres associés aux territoires fauniques structurés une ressource qui leur permettra de mieux cheminer et répondre aux mandats de la table.
- Finalement, il est nécessaire de réitérer que la gouvernance des TGIRTs doit se faire en conformité avec les lois et autres orientations mis en place par le gouvernement. On pense notamment aux différents enjeux fauniques présents dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (ex. chap. 3), La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) avec notamment les défis # 2 et 3 ainsi que Les plans d'affectation du territoire public (PATP) qui se doivent d'être mis de l'avant tout autant que le volet forestier.

Résultats

Questionnaire 265972

Nombre d'enregistrement(s) pour cette requête :	84
Nombre total d'enregistrements pour ce questionnaire :	84
Pourcentage du total :	100.00%

Résumé pour a01

Dans quel secteur d'activité évoluez-vous?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Minier (A01)	43	51.19%
Énergétique (A02)	16	19.05%
Autres (A04)	25	29.76%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a01a

Veuillez préciser. N'inscrivez pas de renseignements permettant de vous identifier.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	22	26.19%
S. O.	3	3.57%
Non affiché	59	70.24%

Identifiant (ID)	Réponse
49	Service de Drone
51	Transport Maritime
65	Economie et innovation
70	Recyclage des piles
102	gouvernement du Québec
105	Produits Forestiers
115	développement économique
121	Autochtonie
123	Responsabilité / impacts sociaux en environnementaux
135	Innovation
136	Formations - TI
146	Consultation environnementale
149	Finances
157	Enseignement
160	Enseignement
172	Construction
185	Enseignement et formation
196	Construction/entrepreneur général
203	Changements climatiques
209	Universitaire
218	Développement économique municipal
227	Gouvernement

Résumé pour a02

De façon générale, êtes-vous satisfait du congrès Québec Mines + Énergie 2022?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A2)	37	44.05%
Plutôt satisfait (A3)	38	45.24%
Plutôt insatisfait (A4)	7	8.33%
Très insatisfait (A5)	2	2.38%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a03

Avez-vous aimé les thèmes des séances?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	40	47.62%
Plutôt satisfait (A2)	41	48.81%
Plutôt insatisfait (A3)	1	1.19%
Très insatisfait (A4)	2	2.38%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a04

Considérez-vous que les conférences offertes cette année sont utiles dans le cadre de vos mandats professionnels?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	71	84.52%
Non (A2)	6	7.14%
Autres (A3)	7	8.33%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a04a

Veuillez préciser. N'inscrivez pas de renseignements permettant de vous identifier.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	6	7.14%
S. O.	1	1.19%
Non affiché	77	91.67%

Identifiant (ID)	Réponse
49	J'ai été à aucune conférence
135	NE sais pas
136	n/a
150	Je n'ai pas assisté aux conférences
157	Non inscrite aux conférences
236	peu de conférences utiles

Résumé pour a05

Considérez-vous que les formations offertes cette année sont utiles dans le cadre de vos mandats professionnels?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	45	53.57%
Non (A2)	12	14.29%
Autres (A3)	27	32.14%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a05a

Veuillez préciser. N'inscrivez pas de renseignements permettant de vous identifier.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	24	28.57%
S. O.	3	3.57%
Non affiché	57	67.86%

Identifiant (ID)	Réponse
49	J'ai été à aucune conférence
51	Ces formations ne s'adressent pas à moi.
58	Je n'y ait pas participé
81	Je n'ai pas assisté à des formations, que des conférences
87	je n'ai pas participé
105	Pas participé
107	N/A
112	Je n'ai pas assisté à la formation
130	Je n'ai pas participé aux formations
133	Je n'ai pas participé aux formations
135	NSP : Ne sais pas
136	n/a
144	Pas utiliser
150	Je n'ai pas participé.
157	Non inscrite
160	S/O
164	Je n'ai pas assisté donc je ne peux pas me prononcer
174	Pas suivi de formation
176	Pas suivi de formation
185	Nous n'avons pas assisté aux formations.
189	N/A
203	Je n'étais pas inscrit aux formations.
209	Je n'ai pas assisté a des formations
218	Non-participant

Résumé pour a06

Êtes-vous satisfait de la nouvelle salle d'exposition?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A01)	33	39.29%
Plutôt satisfait (A02)	43	51.19%
Plutôt insatisfait (A04)	6	7.14%
Très insatisfait (A05)	2	2.38%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a07

Avez-vous apprécié les salles de conférence à l'intérieur de la salle d'exposition?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A01)	19	22.62%
Plutôt satisfait (A02)	30	35.71%
Plutôt insatisfait (A04)	18	21.43%
Très insatisfait (A05)	17	20.24%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a08

Êtes-vous satisfait de la plateforme de maillage?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A01)	19	22.62%
Plutôt satisfait (A02)	53	63.10%
Peu insatisfait (A03)	8	9.52%
Très insatisfait (A04)	4	4.76%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a09

En général, considérez-vous que le nombre de communications (p. ex. infolettres) que vous avez reçues en lien avec Québec Mines + Énergie est :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Idéal (A01)	10	11.90%
Suffisant (A02)	50	59.52%
Trop élevé (A03)	21	25.00%
Pas assez élevé (A04)	1	1.19%
Je n'ai pas eu connaissance de ces communications (A05)	1	1.19%
Autre (A06)	1	1.19%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a09a

Veuillez préciser. N'inscrivez pas de renseignements permettant de vous identifier.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	1	1.19%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	83	98.81%

Identifiant (ID)	Réponse
198	Trop de communication pour s'inscrire à la plateforme de maillage et pas assez de communication sur la programmation du congrès.

Résumé pour a010

Selon vous, de quelles façons le comité pourrait-il améliorer les communications de Québec Mines + Énergie?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	21	25.00%
S. O.	63	75.00%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
49	Des bouchées le matin serait apprécié par les exposants.
57	Un programme de conférence avec résumés des présentations et horaire ainsi qu'un plan des exposants et des salles, le tout dans un programme complet et en format PAPIER incluant idéalement de l'espace pour prendre des notes lors des conférences est ESSENTIEL. Les gens qui assistent à l'événement avec une approche scientifique et de formation ont eu beaucoup de difficulté à identifier et assister à leurs conférences préférés qui nécessitait de se déplacer entre les salles et de coordonner l'horaire en conséquence. Les ordres professionnels exigent également une preuve de formation. L'absence de programme papier rend complexe la production de la dite preuve de formation. Je n'ai vraiment pas apprécié la tentative "sans papier" J'oserais même la qualifié de catastrophe! Merci de revenir avec un BEAU programme complet en format PAPIER l'an prochain. Salutations,
68	There were too many communications; please summarize and provide 1 bulletin/week.
72	Envoyer moins de courriels pour promouvoir le B2B.
75	Peut être penser à avoir l'option de laissez passer journalier
81	Il est confondant de combiner les deux thèmes Mines et Énergie dans le même événement. Cette orientation est à revoir.
102	excellent travail, seule amélioration - un tarif préférentiel pour les établissements d'enseignement qui désirent participer
105	Avez-vous apprécié les salles de conférence à l'intérieur de la salle d'exposition? Pas du tout le bruit et le son de l'autre session était très dérangeant. SVP ne pas refaire ce set-up!
107	Avoir des feuilles indiquant les conférences du jour distribuées sur les tables des kiosques. Ça éviterait de tout le temps fouiller sur nos téléphones. Car cette année, il n'y a pas eu de publications remises dans le kit de bienvenue des congressistes.
116	Les salles de conférence n'étaient pas bien adaptées pour ce genre d'évènements. Il était difficile de savoir dans quelle salle se tenait une conférence et lors d'une conférence on entendait ce qui se passait dans l'autre salle. La séparation avec des rideaux n'était pas idéale pour cet événement
119	Les dirigeants de compagnies ne vont pas à Québec Mines pour se faire solliciter par des fournisseurs de services via une plate-forme en parallèle de l'événement. Vous devriez offrir l'option au gens de s'inscrire ou non à cette plate forme.
135	Raccourcir d'une journée, S'assurer qu'Hydro-Québec ait son kiosque
150	Je n'ai rien à suggérer pour le moment, tout était OK
178	Très bien comme ça
187	Clarifier davantage dans les communications la position de la thématique énergie dans un colloque traditionnellement orienté vers le secteur minier.
196	En envoyant des communiqués moins fréquemment, tout en restant pertinent.
198	Améliorer le programme, toute l'information devraient être visible à un endroit, limité le nombres de pages web sur lesquels l'information est distribuées.
204	En diminuant les tarifs des consommations au 5 à 7.
209	Il faut absolument que vous fassiez une amélioration au niveau du site web pour retrouver avec moins de 'clic' qui présente dans quelle séance. Le site web est très lent et il faut cliquer sur chaque séance pour trouver qui présente dans quelle salle . Surtout il faut absolument que vous isoliez le numéro de la salle (actuellement il se fond avec le nom de la salle et quand on cherche et que l'on est stressé on n'arrive pas à trouver facilement cette information sur nos cellulaires ... j'ai entendu plusieurs commentaires à ce propos, beaucoup de délégués était frustré, en retard ou pas dans la bonne salle. Avec tous les bénévoles en place, un tableau avec l'horaire au début du corridor devrait

réellement être installé pour savoir en un coup d'oeil où se diriger pour assister à la conférence qui nous intéresse. Je comprend l'initiative zéro papier, mais se serait vraiment une amélioration à considérer.

J'avais une étudiante qui présentait et je l'ai retrouvé dans une autre salle que celle où elle devait présenter! Imaginez le stress!

Une amélioration s'impose pour la "signalisation" et le détail de qui présente où dans le corridor, sur le site web et en indications sur place.

218 L'identification des salles de conférence pourrait être plus évidente

222 Localiser les salles de conférences principales à l'intérieur du salon était à la base une bonne idée, mais en le plaçant si près l'une de l'autre on entendait parfois autant la présentation qui venait de l'autre salle que celle dans laquelle on était. Mais vous avez déjà dû recevoir ce commentaire plusieurs fois. Peut-être qu'en les plaçant aux deux extrémités du hall d'exposition ce problème serait réglé ? Bref, l'idée est bonne, reste juste à la débogger un peu ;-)

Résumé pour a011

Avez-vous participé à l'édition virtuelle de Québec Mines + Énergie 2021?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A01)	16	19.05%
Non (A02)	68	80.95%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a012

Parmi les choix suivants, lequel correspond le mieux à votre sphère d'activité dans le domaine minier ou énergétique? Si vous êtes une personne retraitée, veuillez indiquer le domaine d'activité principal dans lequel vous avez travaillé.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Association et fonds minier (A01)	2	2.38%
Bioénergie (A02)	2	2.38%
Biomasse (A03)	1	1.19%
Compagnie d'exploitation minière (A04)	5	5.95%
Compagnie d'exploration minière (A05)	9	10.71%
Développement économique régional (A06)	2	2.38%
Électricité (A07)	2	2.38%
Énergie éolienne (A08)	1	1.19%
Énergie solaire (A09)	1	1.19%
Enseignement et centre de recherche (A10)	10	11.90%
Environnement (A11)	5	5.95%
Finance et investissement (A12)	2	2.38%
Génie-conseil (A13)	5	5.95%
Géothermie (A14)	1	1.19%
Hydrocarbures (A15)	1	1.19%
Hydroélectricité (A16)	0	0.00%
Hydrogène (A17)	0	0.00%
Investissement (A18)	1	1.19%
Mobilité électrique (A19)	0	0.00%
Produits et services (A20)	7	8.33%
Restauration minière (A27)	2	2.38%
Services financiers et juridiques (A28)	0	0.00%
Services géoscientifiques et génie-conseil (A29)	4	4.76%
Services gouvernementaux (A23)	10	11.90%
Technologie de l'information (A24)	2	2.38%
Autre (A25)	9	10.71%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a012a

Veuillez préciser. N'inscrivez pas de renseignements permettant de vous identifier.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	7	8.33%
S. O.	2	2.38%
Non affiché	75	89.29%

Identifiant (ID)	Réponse
69	information
121	Éducation
123	Acceptabilité sociale & relations avec le milieu
128	Environnement, foresterie, travaux civils et construction
144	Equipements minier
172	Construction
196	Construction

Résumé pour a013

Êtes-vous...

Réponse	Décompte	Pourcentage
Un homme (A1)	52	61.90%
Une femme (A2)	29	34.52%
Préfère ne pas répondre (A3)	3	3.57%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a014

À quel groupe d'âge appartenez-vous?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Moins de 25 ans (A1)	1	1.19%
25 à 34 ans (A2)	15	17.86%
35 à 44 ans (A3)	12	14.29%
45 à 54 ans (A4)	15	17.86%
55 à 65 ans (A5)	35	41.67%
65 ans et plus (A6)	4	4.76%
Préfère ne pas répondre (A7)	2	2.38%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a015

Quel est le diplôme ou le certificat le plus élevé que vous avez obtenu?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Études secondaires (y compris la formation professionnelle) (A1)	1	1.19%
Études collégiales (A2)	7	8.33%
Études universitaires de 1er cycle (A3)	38	45.24%
Études universitaires de 2e ou 3e cycle (A4)	35	41.67%
Autres (A5)	1	1.19%
Préfère ne pas répondre (A6)	2	2.38%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a015a

Veuillez préciser. N'inscrivez pas de renseignements permettant de vous identifier.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	1	1.19%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	83	98.81%

Identifiant (ID)	Réponse
121	Postdoctorat

Résumé pour a016

Dans quelle région habitez-vous?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Bas-Saint-Laurent (A1)	1	1.19%
Saguenay-Lac-Saint-Jean (A2)	4	4.76%
Capitale-Nationale (A3)	24	28.57%
Mauricie (A4)	3	3.57%
Estrie (A5)	1	1.19%
Montréal (A6)	13	15.48%
Outaouais (A7)	0	0.00%
Abitibi-Témiscamingue (A8)	14	16.67%
Côte-Nord (A9)	4	4.76%
Nord-du-Québec (A10)	2	2.38%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (A11)	2	2.38%
Chaudière-Appalaches (A12)	2	2.38%
Laval (A13)	2	2.38%
Lanaudière (A14)	0	0.00%
Laurentides (A15)	1	1.19%
Montréal (A16)	6	7.14%
Centre-du-Québec (A17)	0	0.00%
Ailleurs au Canada (A18)	2	2.38%
Dans un autre pays (A19)	3	3.57%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%

Résumé pour a016a

Veuillez préciser. N'inscrivez pas de renseignements permettant de vous identifier.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	5	5.95%
S. O.	0	0.00%
Non affiché	79	94.05%

Identifiant (ID)	Réponse
68	Ontario
121	Panama
122	Ottawa
151	FRANCE
169	GABON

Résumé pour a017

Avez-vous d'autres commentaires?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	41	48.81%
S. O.	43	51.19%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
49	Non Merci
50	I would really prefer a separation of the Energy component from mining. I think combining them even complicates the social agenda as many of the participants have little interest or awareness of each other's industries. Still, it is a fabulous event and the programming is quite relevant and contemporary. Continue le bon travail, merci.
51	Très bien organisé.
65	Excellent congrès avec des conférences hors-pairs merci !
68	-Cost to exhibit has increased significantly; this will most likely result in us not returning next year. -There should be clear communications about the dates; most exhibitors and attendees thought that the exhibition started on Monday. -Printed programs would be nice; the app was extremely difficult to navigate on a phone
72	Non. Beau travail.
73	Non félicitations pour l'organisation
74	Concernant les choses à améliorer: - ne pas reproduire les salles de conférences dans la salle d'exposition. Les rideaux ne coupent pas le son! - Prévoir des vrais créneaux pour les affiches scientifiques, de façon à valoriser les travaux académiques - Offrir le cocktail de bienvenue aux étudiants! (pourquoi les exclure de cette activité de réseautage?) - Prévoir des pauses café à heure fixe, pour toutes les sessions. Trop de sessions n'avaient pas de pause. Ces pauses permettent de réseauter facilement - augmenter la taille de la police sur les badges, principalement pour les affiliations Les choses à garder: - la présentation des travaux du MERN par région, sous la forme de présentations de 20 min
78	conférences moins longues pour permettre un peu plus d'affluence dans la salle des exposants, c'est souvent peu actif
81	53-54 . Le taux de participation était nettement insatisfaisant, malgré un contenu fort pertinent. Je vois quelques explications possibles: - Dernière demi-journée, sans repas après, donc probable que plusieurs participants avaient déjà quitté - Salle au 3ème étage, accès moins évident - Sujet dilué à travers le combo Mines et Énergie, public cible espéré n'était pas au rendez-vous Ceci dit, l'organisation et la logistique étaient très réussies. Les outils technologiques également. Les installations techniques pour les conférenciers très adéquates et le support technique pendant la séance nickel.
85	La zone de conférence sans la salle d'exposition rends la salle d'exposition très bruyante. Avoir les conférences dans des salles à part serait apprécier. Les badges n'étaient pas adéquates. Le noms d'entreprises étaient trop petits, ils sont aussi important que ceux de la personne. Elle était mal conçue, elle était toujours retournée. Autre point sur les badges, les gens les remplissent de cartes d'affaires. Peut-être prendre modèle de celle du PDAC qui a une pochette à cet effet. La zone pour le maillage était bien localisée.

Il manque des exposants d'entreprises minière et d'exploration. Vous devriez envisager un jumelage avec le congrès des l'AEMQ ou de l'ICM.

- 107 Il serait intelligent de fournir les coupons de nourritures aux fonctionnaires qui tiennent les kiosques pour leur éviter de sortir et de rusher pour se trouver à manger dans l'heure de lunch.
- Améliorer l'éclairage sur la scène HQ, on ne voyait presque pas les ministres qui y parlaient.
- Aussi, redistribuer les haut-parleurs car on avait de la misère à comprendre ce qui se disait si on était moindrement éloigné de la scène. Le brouhaha du plancher prenait souvent le dessus sur le son des haut-parleurs.
- Mais l'idée de mettre la scène HQ dans le coin était parfaite, ça laissait le champ libre à avoir deux buffets!
- Il faudrait peut-être ouvrir les portes plus tôt le premier jour car les portes ouvraient à 9h et le mot de la ministre était à 9h également,
- J'ai bien aimé la disposition aérée et ouverte du kiosque du Québec. Cependant, il n'était pas facile d'identifier de quelle direction venaient les spécialistes du MRNF.
- 123 Auparavant, le cocktail dans le grand hall d'entrée avait une meilleure ambiance ;-)
- 128 À titre d'exposant, nous aimerions suggérer un système de passe journalière pour nos collaborateurs (collègue) qui viennent faire des tours de garde au kiosque ou qui ont des rendez-vous avec des clients qui participent à Québec Mines. Ou, une passe avec seulement le nom de la compagnie qui est interchangeable. Ou, des tarifs à la journée pour augmenter le nombre de visiteurs.
- 133 Les salles de conférences séparées par des rideaux étaient une très mauvaise idée, on entendait beaucoup trop la conférence de l'autre salle et aussi les gens dans l'exposition. J'ai trouvé cela très dérangement.
- 138 Les salles de conférences dans la partie "exposition" étaient adéquates pour la grandeur mais malheureusement le son n'était pas adéquat (manque d'insonorisation). Étions continuellement dérangés par la salle connexe séparée par un rideau.
- À analyser pour la prochaine édition.
- 146 La qualité du son dans les salles dans la salle d'exposition était mauvaise et en compétition avec la salle adjacente.
- Plusieurs sujets intéressants de conférence étaient en même temps. Difficile d'assister à tout.
- 147 Oui, je n'ai pu assister aux sessions sur l'acceptation sociale et les relations avec les communautés autochtones puisqu'elles se tenaient en même temps que les sessions relatives aux minéraux/métaux critiques et stratégiques.
- Sur ce, je vous souhaite de très belles fêtes.
- 150 J'ai vraiment apprécié votre application pour le réseautage en ligne, je l'ai utilisée et cela m'a permis de rencontrer des gens d'intérêts.
- 169 non
- 170 Vous ne faites pas beaucoup de choses près aucune sollicitation des clients potentiels de vos exposants.
- Aucune carte afin d'indiquer le nom des entreprises sur le mur derrière les kiosques.
- Je crois fermement que les exposants vous servent de "vache à lait" avec pour unique but de financer votre événement.
- L'Achalandage des le lunch du 2e jours est devenu quasiment nul. Allées vides.... Que des exposants circulaient dans les allées...
- Troisième demi journée totalement inutile....
- Menace de pénalités monétaire si un exposant décide de quitter avant 13h00.....
PUREMENT RIDICULE
- Bref, foire commerciale et conférences en même temps est un concept qui ne fonctionne

pas.

- 174 J'aimerais avoir accès aux documents (PowerPoint ou PDF) présentés par les conférenciers.
- 176 J'aimerais avoir accès aux documents (PowerPoint ou PDF) présentés par les conférenciers. Aussi, étant donné que des conférences intéressantes pouvaient se dérouler en même temps, les participants devraient avoir un accès aux vidéo-conférences.
- 178 Non
- 180 - si on peut éviter les salles dans la salle d'exposition se serait idéal car c'était très bruyant.
- prévoir quelques horaires des conférences et # de salles format papier serait encore utile

suggestion pour l'année prochaine:

- faire une session sur les camions électrique ou bi-énergie
- la conférence du mercredi matin sur les autochtones était très enrichissante et à refaire dans le futur par exemple inviter les communautés qui ont fait des projets et discuter des problèmes rencontrés.
- reprendre le congrès en collaboration avec explo comme dans le passé (essayer de régler le conflit)
- essayer de commencer toujours et toutes les conférences à la même heure

Wow belle équipe de bénévoles, félicitations et un grand merci pour leur implication c'était vraiment un beau congrès. la salle d'exposition était parfaite avec les kiosques des ministères regroupés au milieu excellente idée.

merci!

- 185 Bonjour. J'ai apprécié mon expérience à Québec Mines. Par contre, nous étions exposants et n'avons pas pu rencontrer les gens que nous souhaitions rencontrer. Notre constat est que ces gens importants que nous souhaitions rencontrer sont dans les conférences et qu'ils ne viennent pas tant faire le tour des kiosques. Ils semblent avoir d'autres rencontres de prévu entre les conférences. Donc, nous sommes déçus sur ce point. Nous avons quand même appris de cette expérience et nous ferons sans doute les choses différemment une prochaine fois.

- 187 Concernant les salles de conférence dans la salle d'exposition, il serait préférable de repenser leur configuration. En mettant les 2 salles une à côté de l'autre et en les séparant uniquement par des rideaux, il se créait une compétition de micros fort distrayante entre les 2 salles pendant les conférences, rendant même parfois difficile de demeurer attentif.

L'acoustique et l'audiovisuel des salles n'étaient pas bien adaptées aux conférences faites à distance. Le son et l'image ne rendaient pas honneur aux conférenciers, bien malgré eux.

Somme toute, l'événement était très intéressant, formateur et mériterait à être connu davantage, surtout pour sa thématique Énergie, alors qu'il portait traditionnellement sur le secteur minier.

- 196 Nous avons un kiosque pour représenter la compagnie. Nous avons été très déçus de constater que peu de gens assistait au Salon, en plus que le coût pour le kiosque est très dispendieux par rapport aux autres salons que nous avons fait avec un kiosque. C'était beaucoup de coûts pour peu de visibilité, puisque peu de visiteur se trouvait au Salon QM+É 2022. Le prix des billets pour visiter le salon d'exposition est trop cher également.

- 198 Il devrait y avoir une plage horaire pour les présentations des posters (espace géoscientifique). C'est le cas habituellement dans les congrès, durant cette plage horaire, les présentateurs doivent être à leur poster. Cela facilite les échanges et l'organisation du temps des congressistes. Un exemple de plage horaire peut être de 11h à 14h ou de 15h à 18h, durant cette période, il n'y aurait pas de session sur les mêmes thèmes que les posters. Il peut y avoir plusieurs séances de poster, selon les thèmes. L'important c'est que les gens ne soient pas dispersés entre les sessions et les posters.

- 201 Je n'ai pas utilisé la plateforme de maillage et j'ai été obligée d'indiquer ma satisfaction, ce qui n'est pas logique.
Sinon, très bon congrès!

- 204 Joyeuses Fêtes à tous et merci pour votre implication!

- 206 Trop long avant d'avoir la liste complète des conférences

- 209 La température dans certaines salles : nous étions beaucoup trop proche les uns des autres, les conférences sur l'automatisation de MISA ont tellement suscité de l'intérêt, la chaleur dans la salle était insupportable. Des tables rondes avec plus de distances entre les personnes qui y assistaient aurait été préférable.

53-54 , Bravo, quelle découverte!

Lenteur du site web : très irritant.

J'ai préféré la disposition de la salle d'exposition cette année, c'était vraiment mieux, toutefois, il ne devrait pas avoir deux conférences en même temps dans les espaces séparés par les rideaux.

Dans les conférences, il manquait l'aspect du côté humain, tout de même incontournable avec toutes les métamorphoses qui s'en viennent.

Comment présenter les enjeux qui touche les relations de travail entre les individus qui évoluent dans un secteur en pleine transformations? Sujet à ne pas négliger!

210 Il est dommage qu'il y ait eu très peu de compagnies minières présentes dans les kiosques. Il serait temps que la chicane de clochers avec l'AEMQ se règle afin d'avoir un seul congrès qui regroupe tous les acteurs comme c'est le cas dans les autres provinces.

211 Bonjour !

Est ce possible d'avoir accès aux présentation des conférences ?

Merci

213 La salles de remise des prix ainsi que l'heur sont à revoir.

218 Avec un programme aussi solide, vous attirez un maximum de joueurs des industries concernées, ce qui occasionne des rencontres stratégiques nombreuses. Bravo et merci!

220 Bonjour,

Il serait peut être intéressant d'avoir l'an prochain un volet sur Comment l'intelligence artificielle peut t-elle s'intégrer et/ou venir en aide au secteur minier en relation, en autres, au manque de main d'œuvre criant. Il y a quelques années, j'ai assisté au Congrès de Qc Maintenance où un conférencier hors du commun m'avait particulièrement impressionné tant par son éloquence, son aisance devant une foule à vulgariser un sujet à la mode mais surtout par son savoir et son coté hyper pratique de l'AI.

https://www.maintenancequebec.com/wp-content/uploads/2020/08/Programme_8eme-congres-maintenance-v3.pdf

9h50 - 10h35 Hugues Foltz, VicePrésident Vooban,

<https://vooban.com/conferenciers/hugues-foltz>

Covid-19 : comment vous réinventer à la suite de la crise afin de convertir la crise en opportunité pour innover ?

222 J'ai assisté au séminaire / atelier sur les minéraux critiques et stratégiques du lundi 21 novembre. J'ai trouvé le niveau très, très inégal. Ça passait de la présentation du programme du gouvernement du Québec pour la valorisation des MCS à des présentations sur la géologie de niveau doctorat. Les présentations de Corem et de Nouveau Monde Graphite m'ont semblé d'un très bon niveau pour la clientèle très diversifiée présente. À mon avis les "thèses de doctorat" n'avaient pas leur place et m'ont totalement fait décrocher.

227 Il aurait été préférable de ne pas mettre deux conférences sur des thématiques similaires, comme celles sur l'acceptabilité sociale et les questions de main-d'œuvre autochtone, en même temps. J'aurais souhaité participer aux deux présentations.

236

Très peu d'étudiants ont pu accéder au salon, en raison du prix élevé. Ce serait bien que le salon permette également d'attirer de la nouvelle main d'oeuvre. Je crois comprendre que les années précédentes , une journée gratuite pour les étudiants était définie, ce qui entraînait un grand nombre d'étudiants durant une seule et même journée, ce qui a dérangé certains exposants. Un compromis pourrait être intéressant, soit un accès en tout temps, à prix réduit (par exemple 20 \$ par jour). il est rare qu'un étudiant puisse se dégager pour 3 jours de conférence. Et 75\$ représente beaucoup d'argent.

J'aurais aimé plus de conférences en développement durable (environnement et relations avec les communautés).

Rapport sur le sondage sur la satisfaction des participants aux processus participatifs du MRNF - TLGIRT

Indicateur 15 – Plan stratégique 2019-2023

Période de réalisation : début février au 15 mars 2023

Introduction

Dans un objectif d'amélioration continue, le Ministère a sondé, entre le début février et le 15 mars 2023, les participants aux tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) dans le but de connaître leur degré de satisfaction en lien avec le processus participatif. Cette démarche vise à permettre au Ministère de ressortir des pistes d'amélioration et d'entreprendre les ajustements nécessaires dans le but de favoriser la participation des parties à la planification forestière.

Le questionnaire a été envoyé à 805 personnes et 148 réponses ont été reçues, en provenance de 13 régions administratives. Le taux de participation est donc globalement de 18 % avec une marge d'erreur de 7 %. Ce taux est plus faible qu'en 2021 et 2022 alors qu'il était à, respectivement, 47 % et 32 %. À l'échelle régionale, le taux de participation a été élevé dans les régions de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches et de la Mauricie-Centre-du-Québec. Les répondants qui siègent à plus d'une table pouvaient répondre à un sondage pour chacune d'elles. Notons que la province compte 33 TLGIRT et qu'il n'y en a aucune dans les régions de Montréal, Laval et la Montérégie.

Les questions portaient sur le fonctionnement de la table, la qualité des délibérations et des échanges, le partage des informations, la qualité des recommandations et le niveau de satisfaction générale. Les questions étaient présentées sous forme d'affirmations pour lesquelles les participants devaient indiquer leur degré d'accord par « En accord » / « Partiellement en accord » / « Partiellement en désaccord » / « En désaccord » / « Ne sais pas » / « Ne réponds pas ».

Le questionnaire disposait également de trois questions ouvertes où les participants ont pu s'exprimer sur le partage d'informations, leurs commentaires généraux et les améliorations qu'ils recommandent. Notons que pour des raisons de confidentialité, il n'est pas possible de savoir de quelles régions proviennent les participants qui ont émis des commentaires.

À l'indicateur 15 de son Plan stratégique 2019-2023, le Ministère s'est engagé à évaluer le pourcentage d'augmentation cumulative de la satisfaction des intervenants à l'égard des mécanismes de participation (TLGIRT et tables régionales de la faune). Les cibles pour 2021-2022 et 2022-2023 visaient des augmentations du degré de satisfaction de, respectivement, 2 % et 5 %. Le présent sondage constitue la dernière évaluation du degré de satisfaction des participants aux TLGIRT.

Questions et résultats

1. Dans quelle région votre table tient-elle sa rencontre? (si votre table chevauche plusieurs régions, sélectionnez toutes celles qui s’appliquent)

Régions	Nombre de TLGIRT par région	Nombre de sondages envoyé par région (a)	Nombre de répondants au sondage par région (b)	Provenance des répondants (%) (b)/260	Taux de participation par région (%) (b)/(a)
Bas-Saint-Laurent	2	111	13	9 %	12 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2	49	15	10 %	31 %
Capitale-Nationale	2	39	10	7 %	26 %
Mauricie/Centre-du-Québec	1	20	8	5 %	40 %
Estrie	1	15	7	5 %	47 %
Outaouais	1	38	11	7 %	29 %
Abitibi-Témiscamingue	4	140	18	12 %	13 %
Côte-Nord	3	46	8	5 %	17 %
Nord-du-Québec	10	157	20	14 %	13 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3	85	11	7 %	13 %
Chaudière-Appalaches	1	19	8	5 %	42 %
Lanaudière	1	38	8	5 %	21 %
Laurentides	2	48	11	7 %	23 %
Total :	33	805	148	100 %	18 %

2. Participer-vous à plus d’une TLGIRT?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui – dans une même région	38	26 %
Oui – dans des régions différentes	29	20 %
Non	79	54 %

3. Quelle situation correspond le mieux à votre situation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Je suis un participant habituel	126	86 %
Je suis un participant occasionnel	20	14 %

4. Quel est votre groupe d’appartenance?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Milieu municipal	22	15 %
Groupe environnemental	21	14 %
Territoire faunique structuré	21	14 %
Industrie	31	21 %
Milieu scientifique	3	2 %
Organisme gouvernemental	5	3 %
Domaine des produits forestiers non ligneux	4	3 %
Communauté autochtone	6	4 %
Autre	33	23 %

5. Depuis combien d’années participez-vous à une table?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Moins de deux ans	41	28 %
Entre deux et cinq ans	32	22 %
Entre cinq et dix ans	31	21 %
Plus de dix ans	42	29 %

Afin d’avoir un portrait des participants aux TLGIRT, trois nouvelles questions ont été ajoutées au sondage en 2023. Elles portent sur le nombre de tables auxquels ils participent, leur statut de participant et leur groupe d’appartenance. Il est donc possible de constater que la majorité des participants ne siègent qu’à une table. Par ailleurs, les répondants au sondage sont, dans une forte proportion, des participants habituels. La plupart d’entre eux provient d’un autre domaine que ceux suggérés dans le questionnaire ou de l’industrie forestière.

Par ailleurs, les résultats démontrent que les participants aux TLGIRT changent fréquemment. Seulement 29 % des participants assistent aux TLGIRT depuis plus de 10 ans. En contrepartie, 50 % des participants siègent aux TLGIRT depuis peu, soit moins de cinq ans. ³⁷

6. Fonctionnement de la table

6.1 Le processus participatif est efficace et bien structuré

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	65	45 %
Partiellement en accord	51	35 %
Partiellement en désaccord	15	10 %
En désaccord	14	10 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	1	1 %

À l’échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord et partiellement en accord* avec cette affirmation est de 80 %, ³⁷ et semblables aux années 2021 et 2022.

6.2 La façon dont les membres peuvent intervenir à la table a été clairement présentée et était connue de tous

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	100	68 %

Partiellement en accord	39	27 %
Partiellement en désaccord	3	2 %
En désaccord	3	2 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	1	1 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* avec cette affirmation est de 95 %, ³⁷ En 2021 et 2022, ce taux était à, respectivement, 86 % et 93 %. ³⁷

6.3 *Le processus participatif est assez flexible pour permettre des ajustements au fonctionnement de la table*

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	54	37 %
Partiellement en accord	58	40 %
Partiellement en désaccord	20	14 %
En désaccord	10	7 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	4	3 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* avec cette affirmation est de 77 %, ³⁷ En 2021 et 2022, ce taux était à, respectivement, 77 % et 83 %. ³⁷

6.4 *Le processus de participation est neutre et indépendant*

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	53	36 %
Partiellement en accord	45	31 %
Partiellement en désaccord	25	17 %
En désaccord	21	14 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	1	1 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* avec cette affirmation est de 67 %. Il s'agit d'une légère baisse comparativement aux années 2021 et 2022 alors que ces taux étaient, respectivement, à 72 % et 74 %.

6.5 *Le nombre de rencontres par année est adéquat pour faire cheminer la table.*

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	74	51 %
Partiellement en accord	41	28 %
Partiellement en désaccord	18	12 %
En désaccord	7	5 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	6	4 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord et partiellement en accord* avec cette affirmation est de 78 %. En 2021 et 2022, ce taux était à, respectivement, 78 % et 84 %.

7. Qualité des délibérations et des échanges

7.1 Tous les participants ont une chance égale d'influencer les discussions et les décisions

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	63	43 %
Partiellement en accord	42	29 %
Partiellement en désaccord	20	14 %
En désaccord	20	14 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	1	1 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord et partiellement en accord* avec cette affirmation est de 72 %, ce qui est semblable aux deux dernières années. 37

7.2 Les échanges et les discussions à la table se déroulent généralement de façon conviviale et respectueuse

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	100	68 %
Partiellement en accord	36	25 %
Partiellement en désaccord	8	5 %
En désaccord	1	1 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	1	1 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord et partiellement en accord* avec cette affirmation est de 93 %, 37 En 2021 et 2022, ce taux était à 94%. 37

7.3 Les discussions sont encouragées au sein de la table

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	88	60 %
Partiellement en accord	45	31 %
Partiellement en désaccord	11	8 %
En désaccord	1	1 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	1	1 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord et partiellement en accord* avec cette affirmation est de 91 %, 37

En 2021 et en 2022, ce taux était à, respectivement, 89 % et 90 %.

7.4 J'ai suffisamment d'occasions pour exprimer mon opinion au sein de groupe

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	102	70 %
Partiellement en accord	33	23 %
Partiellement en désaccord	9	6 %
En désaccord	1	1 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	1	1 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* avec cette affirmation est de 92 %, ³⁷

En 2021 et en 2022, ce taux était à, respectivement, 90 % et 91 %.

8. Partage des informations

8.1 Les informations et les connaissances présentées à la table permettent de prendre des décisions éclairées

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	53	36 %
Partiellement en accord	56	38 %
Partiellement en désaccord	19	13 %
En désaccord	15	10 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	3	2 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* avec cette affirmation est de 75 %. Ces taux sont semblables dans chaque région. En 2021 et en 2022, ce taux était à, respectivement, 77 % et 78 %. ³⁷

8.2 Des personnes-ressources répondent aux questions que je soulève concernant l'aménagement des forêts

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	78	53 %
Partiellement en accord	43	29 %
Partiellement en désaccord	16	11 %
En désaccord	3	2 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	6	4 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* avec cette affirmation est de 83 %, ³⁷

En 2021 et en 2022, ce taux était à, respectivement, 86 % et 84 %.

8.3 Je reçois suffisamment d'information dans le cadre de ma participation à la table pour me permettre de contribuer aux discussions

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	77	53 %
Partiellement en accord	45	31 %
Partiellement en désaccord	14	10 %
En désaccord	9	6 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	1	1 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord et partiellement en accord* avec cette affirmation est de 84 %, ³⁷ En 2021 et en 2022, ce taux était à, respectivement, 84 % et 83 %. ³⁷

9. Comment évaluez-vous votre maîtrise du document des règles de fonctionnement de votre TLGIRT?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Vous ignorez son existence	5	3 %
Vous en avez entendu parler, mais sans vraiment savoir en quoi il consiste	11	8 %
Vous savez vaguement ce qu'il contient et penseriez à vous y référencer au besoin au sujet des activités de la table	70	48 %
Vous le connaissez bien et l'utilisez à l'occasion	51	35 %
Vous le connaissez très bien et l'utilisez régulièrement	9	6 %

Cette a été posée pour la première fois cette année. ³⁷

Les TLGIRT sont responsables d'établir leurs règles de fonctionnement. Afin que les rencontres se déroulent de façon harmonieuse, et comme le roulement de participants est important à certaines tables, il est important que les règles soient présentées à tous les nouveaux participants.

10. Comment évaluez-vous votre maîtrise du Guide de la table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Vous ignorez son existence	24	16 %
Vous en avez entendu parler, mais sans vraiment savoir en quoi il consiste	25	17 %
Vous savez vaguement ce qu'il contient et penseriez à vous y référencer au besoin au sujet des activités de la table	67	46 %
Vous le connaissez bien et l'utilisez à l'occasion	22	15 %
Vous le connaissez très bien et l'utilisez régulièrement	8	5 %

Cette question a également été posée pour la première fois cette année. ³⁷

11. Si des aspects quant au partage des informations devaient être bonifiés, quelles seraient vos recommandations? (Question ouverte)

Voici un résumé des 54 réponses obtenues à cette question par ordre d'importance.

- Importance de la vulgarisation, simplification des acronymes, transmettre les documents à l'avance, fournir des cartes en PDF; (9)
- Le MRNF ne fait pas preuve de transparence et il prédétermine les sujets de discussions, ce qui rend la participation inutile pour nos enjeux. (5)
- Accueil des nouveaux participants : Rencontres/documentation sur les règles de fonctionnement, expliquer rôle et attentes; (3)
- Rendre la formation et l'information accessibles sur le web à toutes les tables, à tous les acteurs concernés par les terres publiques et au grand public. (3)
- Informations seulement sur ce qui touche l'industrie forestière et très peu sur les autres ressources du territoire (écosystèmes forestiers, biodiversité, ressources fauniques, etc). Pas une réelle gestion intégrée. (2)
- Avoir la possibilité de voir les prescriptions sylvicoles pour faire des commentaires;
- Présenter les analyses économiques des choix pour connaître les conséquences à moyen et long terme;
- Partager les études d'impacts du Forestier en chef.
- Faire des suivis de dossiers, informer la table sur le déroulement des mesures d'harmonisation à la suite des consultations sur les PAFIO;
- Les acériculteurs demandent des rencontres régulières avec le MRNF en dehors du cadre des TLGIRT.
- Regrouper certaines tables, une table par unité de gestion;
- Retour des rencontres en présentiel;
- Au besoin, rémunérer les organisations pour qu'elles siègent adéquatement aux tables.

12. Qualité des recommandations

12.1 Les recommandations entérinées par la table permettent de répondre aux attentes et aux préoccupations particulières soulevées par moi et l'organisation que je représente

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	39	27 %
Partiellement en accord	58	40 %
Partiellement en désaccord	19	13 %
En désaccord	19	13 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	11	8 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* avec cette affirmation est de 66 %, 37
En 2021 et en 2022, ce taux était à, respectivement, 67 % et 66 %. 37

12.2 Les recommandations de la table ont permis de répondre aux intérêts qu'elle représente

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	49	34 %
Partiellement en accord	52	36 %
Partiellement en désaccord	29	20 %
En désaccord	7	5 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	9	6 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* avec cette affirmation est de 69 %, 37
En 2021 et en 2022, ce taux était à, respectivement, 72 % et 73 %. 37

12.3 Les recommandations de la table permettront d'améliorer la qualité de l'aménagement du milieu forestier

Réponse	Décompte	Pourcentage
En accord	44	30 %
Partiellement en accord	51	35 %
Partiellement en désaccord	28	19 %
En désaccord	18	12 %
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	5	3 %

À l'échelle provinciale, le pourcentage de participants *en accord* et *partiellement en accord* est de 65 %, 37
Rappelons qu'en 2021 et en 2022, ce taux était à, respectivement, 69 % et 68 %. 37

Par ailleurs, ce taux est à 25 % en Mauricie et à 45 % dans les Laurentides.

13. Satisfaction générale

À l'échelle provinciale, à la question « Quel est votre degré de satisfaction générale à l'égard de votre participation à la table? » (Échelle de 1 à 10 – 1 étant totalement insatisfait et 10 étant totalement satisfait), le pourcentage de participants satisfaits varie entre le degré 7 à 10. Par ailleurs, toutes réponses confondues, la moyenne pondérée (en pourcentage) de la satisfaction est de 68 %. À la suite de la réalisation de ce sondage en 2021, cette valeur était de 66,5 % et elle était à 67,1 % en 2022. 37

Réponse	Décompte	Pourcentage
1	1	1 %
2	5	3 %
3	5	3 %
4	8	5 %
5	17	12 %
6	15	10 %
7	27	18 %
8	47	32 %
9	15	10 %
10	6	4 %

Les deux questions suivantes présentent un résumé des réponses les plus fréquentes aux questions ouvertes.

14. Avez-vous des commentaires généraux ou d'autres éléments à mentionner concernant la table? (Question ouverte)

Voici un résumé des 81 réponses obtenues à cette question par ordre d'importance.

- Tables trop orientées vers l'industrie forestière et le prélèvement de bois, la possibilité forestière n'est jamais remise en question; (18)

- La table est un impératif administratif, une coquille vide, les participants ont l'impression de travailler pour rien, les décisions sont déjà prises; (11)
- Le ministère devrait faire preuve de plus de transparence à l'égard des membres de la TLGIRT. (8)
- Faible participation des tiers. Questionnement sur la nécessité de la TLGIRT si les tiers ne s'y intéressent pas. (4)
- Certains participants n'ont pas les outils pour participer efficacement à la table en raison de l'inégalité des moyens (techniques, logistiques, financiers, capacité de compréhension). (4)
- Vocabulaire très technique, trop d'acronymes; (4)
- Meilleure participation des communautés autochtone souhaitable; (3)
- Les TLGIRT devraient avoir un lien direct avec les chercheurs universitaires pour que les décisions soient basées sur des faits démontrés. (3)
- Meilleure considération de l'acériculture et des villégiateurs; (2)
- Faire des suivis de dossiers sur les recommandations de la table, informer la table sur le déroulement des mesures d'harmonisation à la suite des consultations sur les PAFIO; (1)
- Structure de participation et de consultation intéressante; (2)
- Les sujets plus sensibles ne peuvent être abordés (ex. aires protégées). (2)
- Offrir des formations sur les différents processus du MRNF (régime forestier, BMMB, suivi, inventaires); (1)
- Trop de sous-comités; (1)
- Avoir des rencontres plus fréquentes; (1)
- Les PPAQ font beaucoup de pression afin de faire avancer des orientations provinciales à l'échelle de leur organisation.
- Le nouveau Bureau de coordination devrait prévoir des rencontres des présidences de toutes les tables pour échanger sur les problématiques et partager l'information.
- Les superficies consultées et les interventions projetées sont importantes; il est difficile de vérifier l'impact sur nos activités.
- Améliorer la composition des TLGIRT: représentants/biologistes du Secteur faune et environnement du MELCCFP et du Secteur territoire du MRNF.
- Meilleure surveillance sur le terrain pour assurer le respect des demandes d'harmonisation;

- Rappeler régulièrement les règles de fonctionnement des tables, rôle et attentes envers les participants;
- Retour des rencontres en présentiel;
- Difficile de saisir le poids des recommandations formulées par la TGIRT car le Ministère se réserve le droit de ne pas les appliquer.
- Les groupes écologistes ont une approche non constructive.
- Éviter d'apporter des éléments discutés à d'autres tables car les enjeux et le contexte sont rarement les mêmes et ça peut créer des attentes.

Les réponses obtenues sont très semblables à celles obtenues en 2021 et en 2022. ³⁷

15. Si vous aviez des recommandations afin d'améliorer le fonctionnement de la table, que seraient-elles? (Question ouverte)

Voici un résumé des 77 réponses obtenues à cette question par ordre d'importance.

- Présence de biologistes du Secteur de la faune du MELCCFP et de représentants du territoire du MRNF. (16)
- Traiter certains sujets à un autre niveau que les TLGIRT et favoriser des prises en compte locales adaptées à chaque situation. L'échelle des tables, entre le local/régional et le provincial, sert seulement au MRNF et aux sujets qui y sont autorisés. (6)
- Les TLGIRT ne parlent que de prélèvement de bois. Le ministère doit faire les changements nécessaires pour évoluer vers une foresterie plus durable et respectueuse des écosystèmes forestiers. (4)
- Le coordonnateur n'est pas neutre et il ne maîtrise pas le processus. (4)
- Retour des réunions en présentiel; (3)
- Revoir le rôle et le mandat de la table, décider quelles sont ses priorités, mettre à jour les protocoles et former tous les participants. (2)
- Les TLGIRT devraient être responsables de la gestion forestière régionale, sans contrainte du MRNF, avec un cadre à respecter afin d'éviter la surexploitation et la dégradation des forêts (un plafond de prélèvement

ligneux par exemple). Sans ce pouvoir régional, les TLGIRT ne sont que des tribunes de partage d'information. (2)

- Prévoir un budget associé à la participation à une TLGIRT pour chaque intervenant. Ainsi, les organismes qui n'ont ni le temps, ni l'argent, ni les compétences de défendre leurs préoccupations pourraient se faire accompagner par des professionnels. (2)
- Voir à l'intégration, la formation et l'encadrement des nouveaux membres afin qu'ils puissent participer pleinement aux discussions plus rapidement. (1)
- Faire des sous-comités pour discuter plus en profondeur de certains sujets (ex. AIPL); (1)
- Meilleure présence des groupes écologistes et des territoires fauniques structurés, avec un meilleur support pour leur participation, de manière à balancer le rapport de force avec les intérêts industriels. (1)
- Fusionner des TLGIRT; (1)
- Le volet information et formation pourrait être diffusé plus largement auprès des municipalités et citoyens qui habitent près des forêts publiques. (1)
- Faire des suivis sur les décisions et les actions passées; (1)
- Plus d'ouverture de la part du ministère (au niveau central) à divulguer des informations afin de répondre aux différentes questions des participants; (1)
- Faire des visites terrains de chantiers et d'usines pour améliorer la compréhension; (1)
- Rendre la structure et le fonctionnement des TLGIRT plus cohérents d'une région à l'autre. (1)
- Réduire le nombre de participants;
- Améliorer les ateliers de travail pour qu'ils soient plus clairs.
- Après un an, ça va mieux à la TLGIRT de l'Estrie avec les PPAQ.
- Avoir un gabarit ou une procédure claire sur comment libeller une préoccupation.
- Actuellement, plus de 50 % du temps est consacré aux présentations par le MRNF. Prévoir plus de temps pour échanger sur les préoccupations des membres.
- Les membres de la TGIRT se font présenter "en amont" les PAFIO, mais ils doivent quand même déposer leurs préoccupations individuelles lors des consultations.
- Revoir la règle sur le consensus afin que la table chemine et évolue positivement selon la volonté de la majorité des membres.
- Créer une table de concertation acéricole directement avec le ministère et/ou les employés de la région.

- Avoir une instance régionale pour avoir une vision d'ensemble des enjeux et des préoccupations soulevées par les membres, et faire le pont entre les tables de la région.
- Faire des présentations scientifiques avec des faits et des données complètes.
- Tenir les rencontres en soirée pour permettre la participation bénévole à un plus grand nombre de personnes.
- Les ententes sont traitées en dehors de la table GIRT, entre les industriels et les groupes. Aucune présence des communautés autochtones. Manque d'intérêt à participer à la table;
- Un comité indépendant devrait être le médiateur pour que le MRNF ne soit pas le juge et partie. Pouvoir apporter des modalités régionales malgré le RADF.
- Fixer une limite de temps pour que chaque participant exprime son point de vue car certains individus/organisations prennent trop de temps.
- Abolir les tables, redonner le pouvoir décisionnel aux directions régionales;
- Le manque de marge de manœuvre au niveau de la possibilité forestière restreint les travaux des TGIRT pour développer des mesures d'harmonisation régionales.
- Les sujets et les discussions sont très techniques et difficiles à comprendre.

Les recommandations pour améliorer le fonctionnement des tables sont très variées. Avec la création du MRNF, les participants demandent la présence de représentants du Secteur du territoire et du Secteur de la faune du MELCCFP. Plusieurs participants ont mentionné que le coordonnateur de leur table manque de neutralité. ³⁷

Dans le même ordre d'idée, des participants déplorent que les TLGIRT n'abordent que l'aménagement forestier. Des participants suggèrent aussi d'avoir des ressources additionnelles pour faciliter la présence de certains organismes.

Actions mises en œuvre depuis la réalisation du sondage en 2020-2021

À la suite des réflexions des représentants du CCTLGIRT du MRNF, et à la lumière des résultats du sondage dès la période 2020-2021, le SOR a déployé des actions pour améliorer la satisfaction des intervenants à l'égard des mécanismes de participation.

Par ailleurs, monsieur Pierre Dufour, alors ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, s'est engagé, en décembre 2021, à moderniser le fonctionnement des TLGIRT sans modifier le cadre légal. Le BCTLGIRT a été créé en 2022 dans la foulée de ces travaux.

Le tableau présenté à l'annexe 1 contient le plan d'action du BCTLGIRT, tel que présenté aux autorités du MRNF en mars 2023.

Conclusions et recommandations du Secteur des opérations régionales (SOR)

Comme mentionné précédemment, le MRNF, alors le MFFP, s'était engagé à évaluer le pourcentage d'augmentation cumulative de la satisfaction des intervenants à l'égard des mécanismes de participation (TLGIRT et tables régionales de la faune), à l'indicateur 15 de son Plan stratégique 2019-2023. Les cibles pour 2021-2022 et 2022-2023 visaient des augmentations du degré de satisfaction de, respectivement, 2 % et 5 %. Le présent sondage constitue la dernière évaluation du degré de satisfaction des participants aux TLGIRT.

37

DPGA

Avril 2023

Document interne

Annexe 1

Plan d’action BCTLGIRT

Document